

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed /
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression

- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

L'OPINION PUBLIQUE

Journal Hebdomadaire Illustré

Abonnement, payable d'avance : Un an, \$3.—Etats-Unis, \$3.50.
Tout semestre commencé se paie en entier.
On ne se désabonne qu'au bureau du journal, et il faut donner au moins quinze jours d'avis.

Vol. VIII.

No. 44.

Prix du numéro, 7 centins.—Annonces, la ligne, 10 centins.
Toute communication doit être affranchie.
Les remises d'argent doivent se faire par lettres enregistrées ou par bons sur la poste.

JEUDI, 1er NOVEMBRE 1877

Décisions judiciaires concernant les journaux

10. Toute personne qui retire régulièrement un journal du bureau-de-poste, qu'elle ait souscrit ou non, que ce journal soit adressé à son nom ou à celui d'un autre, est responsable du paiement.
20. Toute personne qui renvoie un journal est tenue de payer tous les arrérages qu'elle doit sur l'abonnement; autrement, l'éditeur peut continuer à le lui envoyer jusqu'à ce qu'elle ait payé. Dans ce cas, l'abonné est tenu de donner, en outre, le prix de l'abonnement jusqu'au moment du paiement, qu'il ait retiré ou non le journal du bureau-de-poste.
30. Tout abonné peut être poursuivi pour abonnement dans le district où le journal se publie, lors même qu'il demeurerait à des centaines de lieues de cet endroit.
40. Les tribunaux ont décidé que le fait de refuser de retirer un journal du bureau-de-poste, ou de changer de résidence et de laisser accumuler les numéros à l'ancienne adresse, constitue une présomption et une preuve *prima facie* d'intention de fraude.

SOMMAIRE

Le 25ème anniversaire de la fondation de l'Institut-Canadien-Français d'Ottawa.—chos.—Nos gravures : Le grand-père; Paysages sur le chemin de fer Intercolonial; Les événements d'Orient: La pieuvre gigantesque récemment capturée.—Lettre pastorale des évêques de la province ecclésiastique de Québec.—Nouvelles de Manitoba.—Choses et autres.—Les prisons de Paris sous la commune, par Maxime du Camp (suite).—Gazette des Tribunaux: Un chef de gare allemand tué par un Français.—Mélanges.—Recettes utiles.—Une fille laide (suite).—Faits divers.—Revue de la semaine.—Choses et autres.—Variétés.—Prix du marché de détail à Montréal.—Le jeu de dames.—Les échecs.

NOS GRAVURES : Le grand-père; Terreneuve; Pieuvre gigantesque capturée à Catalina, baie de la Trinité; Expédition polaire de 1878 projetée par le capitaine Howgate; Comment il se propose de parvenir au pôle nord en ballon; Vues sur le chemin de fer Intercolonial; Evénements d'Orient: Bataille de Shipka; 3ème, 5ème et 6ème journées.

LE 25ÈME ANNIVERSAIRE

DE LA FONDATION DE L'INSTITUT-CANADIEN-FRANÇAIS D'OTTAWA

Cette fête littéraire dont on parlait de puis si longtemps, a eu lieu avec tout l'éclat et le succès qu'on pouvait espérer. Elle a commencé, mercredi soir, par une soirée littéraire et musicale, dont on se souviendra longtemps à Ottawa.

On remarquait dans la salle Sa Grandeur Mgr. Duhamel, lord et lady Dufferin et leur suite, le Rév. P. Tabaret et quelques autres membres du clergé, les hons. MM. Laflamme et Pelletier, le Dr. St. Jean, député d'Ottawa; les délégués des sociétés littéraires et nationales de Québec et Montréal, et en grande partie l'élite de la société canadienne-française de la capitale.

M. Benoit, président de l'Institut, ouvrit la séance par un petit discours académique très-bien fait. Il raconta les humbles commencements de l'Institut d'Ottawa, ses progrès, ses travaux, ses difficultés, fit l'éloge du comité de construction présidé par M. Joseph Tassé, eut un mot flatteur et délicat pour lord Dufferin, pour Mgr. Duhamel, et pour tous ceux qui avaient aidé l'Institut.

Le premier succès musical fut emporté par mademoiselle et monsieur Peachy, dans une charmante opérette. Jolies voix, jolies figures, bonne mine, manière gracieuse de chanter et de dire, que veut-on de plus? Mademoiselle Léda Peachy mérite aussi des éloges pour son accompagnement sur le piano.

Puis vinrent, dans l'ordre musical, un duo enlevé par MM. Gauthier et Campeau; un *staccato* par madame Dauray, qui mérite toujours les applaudissements

qu'elle obtient; un solo de flûte par M. Steckel, dont le talent artistique nous rappelle notre populaire et défunt flûtiste de Montréal, M. Gauthier; *O mon Fernand*, chanté par mademoiselle Jane Aumond, avec une vigueur, une passion et une perfection artistique qu'on ne trouve que sur les grands théâtres; et une autre opérette: *L'Apothicaire et le Perruquier*, par mademoiselle A. Lapière, qui mérite sous tous les rapports les éloges que nous venons de faire à Mademoiselle Peachy, et par M. Kimber, un artiste s'il y en a un; M. Campeau, qui chante et acte avec tant de goût et d'intelligence, et M. B. Peachy, dont nous venons de parler.

Le nouvel orchestre de M. Dauray a justifié toutes les espérances; il contribuera beaucoup, à l'avenir, à jeter de l'éclat sur les fêtes littéraires et musicales d'Ottawa.

Un mot maintenant du discours prononcé par l'hon. M. Chauveau. M. Chauveau aurait pu être préparé de manière à ne pas être obligé d'avoir recours si souvent à son manuscrit; mais quand on sait que, la veille encore, il n'avait pas un mot d'écrit, on n'en trouve que davantage son succès éclatant. C'est toujours le même talent, souple, délicat, élevé, poétique, entraînant, le même esprit patriotique. Nous publierons ce discours la semaine prochaine, en même temps qu'une vue du nouvel édifice de l'Institut.

Jeudi matin, avait lieu la première séance de la Convention. Québec y était représenté par MM. le colonel Strange, G. A. Lemoine, P. Lemay, L. P. Turcotte, A. Chouinard et A. N. Montpetit; Montréal, par l'hon. P. J. O. Chauveau et MM. A. Leclaire, A. de Bonpart et J. A. Descarries; Ottawa, par MM. Alphonse Benoit, Jos. Tassé, B. Sulte, J. Filteau, J. A. Pinard, S. Drapeau, L. O. David, J. J. Kehoe, A. Lusignan, A. Fréchette et A. Evanturel.

M. Benoit présidait. Plusieurs de nos premiers littérateurs avaient écrit des lettres pour s'excuser de n'avoir pu se rendre à l'invitation qui leur avait été envoyée, entre autres MM. l'abbé Casgrain, Faucher, Marmette, Fiset, de Québec; R. Bellemare, l'abbé Verreault et A. Desjardins, M.P.

Le Dr. Larue annonçait qu'il avait chargé M. Lemay de lire son travail sur les meilleurs moyens d'encourager la littérature, sujet de la première discussion de la Convention.

En effet, M. Lemay, qu'un grand nombre avaient hâte de connaître, lut cet essai charmant, instructif, spirituel, incisif, précis et pratique comme tout ce qu'écrivit le savant docteur et littérateur. M. Larue fait l'histoire de la pauvreté et des déboires des poètes de tous les temps et de tous les pays; dit que du temps d'Horace même ce n'était encore que des mendiants; Horace, cependant, et quelques autres poètes obtiennent la protection de Mécène et même d'Auguste; il cite des lettres de César à Horace lui demandant son amitié. Il dit que l'un des moyens les plus efficaces d'encourager les lettres serait d'établir dans les villes et les campagnes des bibliothèques publiques composées en grande partie de livres canadiens, et de distribuer en prix autant que possible les œuvres de nos littérateurs.

M. J. Tassé approuve les idées exprimées par le Dr. Larue et ajoute qu'on devrait établir des concours et offrir comme

récompenses, non-seulement des médailles, mais des bourses; il croit que le bureau de l'instruction publique aurait pu faire plus qu'il n'a fait dans le passé.

M. Chauveau dit qu'il croit devoir se défendre et défendre son prédécesseur. Il a été le premier à recommander, dans un rapport public, qu'un certain montant fût voté par la Chambre de Québec pour acheter des livres de prix canadiens.

A midi la discussion fut interrompue, et les membres de la Convention allèrent faire visite à Son Excellence lord Dufferin et à Sa Grandeur Mgr. Duhamel.

A deux heures, M. Descarries, de l'Union Catholique de Montréal, continua la discussion sur la question examinée le matin; il s'exprima avec beaucoup de facilité dans un langage élégant.

La question des archives fut ensuite traitée avec talent par M. Turcotte, l'auteur de *l'Histoire du Canada sous l'Union*; par M. l'abbé Tanguay, MM. Sulte, Brymner, Mills, Colonel Strange et Lemoine. Une résolution demandant que les gouvernements fédéral et local soient priés de nommer une personne compétente pour aller chercher dans les archives de Londres, de Paris et autres grandes villes de l'Europe, les documents relatifs à l'histoire du pays, fut ensuite adoptée.

M. Taché, député-ministre de l'agriculture, lut alors un mémoire savant et bien écrit (ce qui ne surprendra personne), sur les droits d'auteur. Les idées qu'il exprima donnèrent lieu à la résolution suivante: Que le gouvernement fédéral soit prié de modifier la loi concernant les droits d'auteur de manière à la faire concorder avec celle de la Grande-Bretagne et à ce qu'elle soit en force durant la vie entière de l'auteur et cinquante ans après sa mort. Les discours que nous publierons démontreront mieux que cette courte analyse, l'importance et l'utilité des questions discutées par la Convention d'Ottawa.

LE BANQUET

Jeudi soir, les délégués et membres de l'Institut-Canadien d'Ottawa se réunissaient au nombre de 64 au banquet de circonstance donné chez O'Meara. Les mets et les vins furent trouvés bons, les discours furent nombreux et en général applaudis avec enthousiasme.

Après les santés d'usage, la santé du gouvernement fédéral fut proposée; l'hon. M. Laflamme y répondit longuement, et l'hon. M. Pelletier en peu de mots. Le Dr. St. Jean proposa ensuite la santé de Sa Grandeur Monseigneur Duhamel. Puis vinrent les santés suivantes:

Nos Sociétés-sœurs.—Proposée par le président—réponse par le colonel Strange.

Notre littérature nationale.—Proposée par M. Pinard—réponse par MM. Montpetit et L. O. David.

Le 25ème anniversaire de l'Institut-Canadien.—Proposée par l'hon. M. Chauveau—réponse par M. Joseph Tassé.

Les anciens présidents de l'Institut.—Proposée par M. E. Tassé—réponse par M. Sulte.

Les Dames.—Proposée par M. Descarries—réponse par le Dr. Valade.

La Presse.—Proposée par le Dr. Godin—réponse par MM. Montpetit, McIntosh, Brock, Nagle.

Nos hôtes.—Proposée par M. Lemay—réponse par M. Drapeau. Il était 2 heures et demie; les meilleures choses devant avoir une fin, M. Benoit annonça que le

banquet était fini. Nous donnerons dans notre prochain numéro, autant que possible, tous les discours qui ont été prononcés.

Nous ne pouvons donner aujourd'hui que celui prononcé par M. David sur la littérature nationale. Le voici:

M. le Président et Messieurs,

A la littérature nationale!... Ce toast soulève une question.... Avons-nous une littérature nationale?

Oui, de même qu'en dépit de la nature et des hommes, nous avons réussi à nous établir sur le sol que nous habitons, à y conserver la langue, les lois et la religion de la France, et à y conquérir après la cession, quoique vaincus, la liberté politique, ainsi nous avons pu, au milieu de toutes les vicissitudes d'une vie tourmentée, jeter les fondements d'une littérature française, nationale. Dans le domaine des lettres comme sur les champs de bataille et dans l'arène politique, nous avons donné les preuves d'une vitalité admirable. Ce qui n'était qu'un grain de senevé perdu en apparence sur un sol aride, sous un ciel inclement, est devenu un arbre aux branches vigoureuses; ce qui n'était qu'un jardin inculte où l'on voyait poindre à peine quelques timides et humbles violettes, est aujourd'hui un parterre émaillé de fleurs dont notre vieille mère-patrie, qui s'y connaît, ne peut s'empêcher d'admirer la fraîcheur et le parfum.

La preuve qu'elle existe, notre littérature nationale, c'est votre présence ici, ce soir, hôtes distingués, qui êtes accourus à son appel de toutes les parties du pays, à cette fête où elle vous conviait pour rendre témoignage en sa faveur; ce sont vos œuvres, surtout.

Mais est-elle vraiment nationale, notre littérature? A-t-elle une physiologie qui lui soit propre, un caractère distinct? A-t-elle l'air, la couleur, le cachet du pays, est-elle l'image de sa nature grandiose, le reflet de son ciel pur, la peinture de ses mœurs, l'expression de sa foi et de son patriotisme, le récit de ses luttes héroïques, l'apothéose de cette race de héros qui furent nos ancêtres? Oui, en voulez-vous la preuve, écoutez notre doyen à nous tous et notre maître glorifiant sur les plaines d'Abraham l'héroïsme de nos ancêtres dans un discours retentissant comme la fanfare qui les conduisait au combat, émouvant et grandiose comme la nature, témoin et théâtre de leurs exploits. Et l'histoire du Canada de M. Garneau, cette grande œuvre de réhabilitation et de glorification nationale, n'est-elle pas seule suffisante pour donner le démenti à ceux qui prétendent que nous n'avons pas de littérature nationale? Pourtant, ce n'est pas tout, un grand nombre d'autres travaux historiques et littéraires, d'inspirations poétiques, proclament hautement la vérité de cette assertion. Sans doute, toutes ces œuvres ne sont pas parfaites, la forme laisse quelquefois à désirer, le style pourrait être souvent plus poli; mais qu'on nous montre en Amérique ou en Canada une littérature qui ait mieux fait que la nôtre en aussi peu de temps, avec aussi peu de protection et de moyens de se perfectionner.

Pour que notre littérature vive et fasse sa marque, il faut—je reviens sur cette idée—qu'elle soit avant tout nationale, qu'elle s'inspire des grandeurs de notre histoire et des beautés de notre nature, qu'elle ne cherche pas ailleurs des trésors presque épuisés, quand elle en a de si riches sous la main. Elle s'exposerait, en perdant son originalité, à n'être plus qu'un pâle reflet, une médiocre imitation de la littérature française; elle quitterait les sommets les plus féconds et les plus élevés de la poésie pour tomber dans le réalisme glacé d'une époque où l'on croit pouvoir remplacer l'idéal et l'inspiration par l'artifice des mots, par une espèce de mécanisme qui ferait de la poésie un métier. En littérature comme en politique et en religion, je suis de ceux qui croient qu'on doit tenir compte des modifications que les progrès de la science et de l'instruction ont fait subir à l'esprit humain, pourvu que les principes restent intacts. Or, je ne crains pas de le dire, c'est dans les classiques de Rome et de la Grèce, dans les chefs-d'œuvre de la France du 17ème siècle, que nous devons aller chercher les principes et les règles éternelles de l'art du beau vrai.

Comme l'a dit le célèbre Paul-Louis Courier, l'étude de l'antique ramène les arts au simple, hors duquel point de sublime. Le monde, messieurs, a beau tourmenter le ciel et la terre pour en arracher les secrets de la divinité, il ne peut empêcher que l'étude des classiques demeure le meilleur mode de former et d'embellir les intelligences; car le beau, dans l'ordre intellectuel

comme dans l'ordre physique, ne change pas, et l'esprit de l'homme ne cessera pas plus d'admirer les merveilles de l'*Illiade* et de l'*Enéide* que ses yeux n'ont cessé d'admirer depuis le commencement des siècles les spectacles enchanteurs de la nature. La littérature antique sera toujours le jardin des Hespérides de la poésie, la source féconde de l'inspiration.

Plus l'esprit humain est porté à se matérialiser au contact de cette matière en mouvement dont les opérations font notre admiration, plus il doit rester attaché aux antiques traditions de l'art comme à une ancre de salut. De même que les écoles de Rome et d'Athènes, et plus tard les monastères, ont sauvé du naufrage des siècles et arraché à la barbarie les chefs-d'œuvre de l'antiquité, ainsi nos collèges, nos universités et nos instituts doivent être comme autant de sanctuaires destinés à conserver le feu sacré de la poésie, le goût et les traditions du beau et du vrai.

S'il est vrai, comme le dit M. Rameau, que les Canadiens-français, héritiers du goût et des aptitudes littéraires de la France, doivent surtout chercher à se distinguer en Amérique par la prééminence dans les arts et les lettres, tous ceux qui ont du patriotisme doivent se faire un devoir de contribuer à l'accomplissement de cette glorieuse mission. Il n'y a pas de doute qu'il faut beaucoup de courage pour se dévouer à la littérature dans un pays où elle est si peu appréciée, si mal rémunérée surtout; mais il en fallait aussi du courage et du patriotisme à ceux qui ont arrosé ce sol de leur sang pour nous transmettre les droits religieux, nationaux et politiques dont nous jouissons! Dans notre monde et notre siècle de fiévreuse activité, on ne peut se rendre compte de la conduite et des sentiments du savant, de l'écrivain qui passe sa vie à noircir des feuilles de papier; on trouve cela extraordinaire. Mais ce n'est pas non plus avec des sentiments ordinaires qu'on fait de grands hommes et de grandes nations, qu'on acquiert la gloire et l'immortalité. Messieurs, j'admire les merveilles de l'industrie moderne, je voudrais voir notre pays couvert de manufactures et de chemins de fer, parce que c'est avec de l'industrie qu'on gardera notre population, et c'est avec de l'argent qu'on fonde et soutient les œuvres religieuses, nationales et littéraires; mais cette admiration ne m'empêche pas de croire qu'un bon livre vaut mieux pour la gloire d'une nation qu'un chemin de fer, qu'une magnifique page de poésie l'emporte sur une manufacture. Que survit-il, que reste-t-il de ces nations célèbres dont l'histoire raconte la richesse et les travaux gigantesques?... Une seule chose: leurs chefs-d'œuvre littéraires. Il en sera de même au Canada; le pont Victoria ne sera plus et on lira encore l'histoire de M. Garneau. Qui dira que cette immortalité pour soi et son pays ne vaut pas ce qu'elle coûte?

ECHOS

L'hon. M. Laurier, le nouveau ministre, est âgé de trente-six ans seulement. Il n'est député que depuis cinq ou six ans. En Europe, on sait que les hommes d'Etat n'arrivent pas si vite d'ordinaire. Les conditions de la vie publique sont bien différentes en Amérique. On a trouvé que M. Cartier avait beaucoup tardé à se lancer dans la politique; cependant, il avait trente-trois ans quand il se présenta pour la première fois comme candidat à la députation. Il devint ministre quatre ans plus tard, à l'âge de M. Laurier; mais non pas à titre de chef de parti, comme celui-ci.

L'élection de Drummond et Arthabaska a eu lieu samedi, le 27 octobre. M. Bourbeau, l'adversaire de l'hon. M. Laurier, a été élu par une majorité de 29 voix. Il est rumeur que M. Laurier doit se présenter à Québec, à la place de l'hon. M. Cauchon, ou à Verchères, à la place de l'hon. M. Geoffron.

NOS GRAVURES

Le Grand-Père

Denise, allons, soyez gentille!
— Elle abuse, il faut l'avouer.
Je vous l'ai dit, petite fille:
Assez! Je ne veux plus jouer.

Sur ce fauteuil, mademoiselle,
Pourquoi grimper à chaque instant?
A mon âge, folle gazelle,
On ne peut s'agiter autant!

Laissez ma tête grisonnante,
Ma barbe qui ne vaut pas mieux...
Quoi? Si jeune et déjà méchante!
Cela se voit bien dans vos yeux.

Ils sont pétillants de malice,
Malgré leurs longs cils de velours;
Je ne cède plus au caprice,
Car vous recommencez toujours.

Denise!... Eh! mais, comment, des larmes
Sur ta joue, ô démon charmant?
Tais-toi. Déjà tu me désarmes...
Je t'ai fait pleurer, pauvre enfant!

C'est vrai, j'ai tort. Je m'en excuse.
Tu dois rire et sauter, jaser;
Je voudrais tout ce qui t'amuse;
Scellons la paix par un baiser.

Vois-tu, les vieillards sont moroses.
— Pardonne, et viens sur mes genoux.
On gronde pour les moindres choses:
Avril rend Décembre jaloux!

Nous vous regrettons, gâtés franches,
Douce fête de la maison;
Lèvres vermeilles et dents blanches:
Trésors de la belle saison!

Pour toi, le ciel est sans nuage,
Heureux lutin! — En ton printemps,
Chante. — Trop tôt viendra l'orage,
Et la douleur aura son temps.

ALEXANDRE PIEDAGNEL.

Paysages sur le chemin de fer Intercolonial

Nous publions dans ce numéro quatre autres dessins de paysages sur le chemin de fer Intercolonial. La série de vues que nous avons publiée durant l'été sur le même sujet a, plus que toute autre chose, contribué à faire connaître les beautés de cette région.

Les événements d'Orient

Les événements relatifs à la grande bataille de la gorge de Schipka, que représentent en partie les gravures que nous publions cette semaine, sous ce titre, ont déjà été suffisamment décrits dans de précédents numéros.

La pieuvre gigantesque récemment capturée

Le 22 septembre dernier, quelques pêcheurs qui se trouvaient à Catalina, sur la rive nord de la baie de la Trinité, Terre-Neuve, aperçurent entre de grosses pierres sur le rivage le monstre que représente notre dessin, lequel avait été jeté sur la plage par la tempête équinoxiale de la veille. Le monstre, laissé à sec par le reflux de la marée, ne tarda pas à mourir, et les pêcheurs l'ayant placé, non sans peine, dans leur embarcation, arrivaient le 26 à Saint-Jean avec leur proie, et firent de magnifiques recettes en le montrant au public moyennant finance.

Pour une description de l'horrible mollusque, nous renvoyons le lecteur au roman de Jules Verne, *Vingt mille lieues sous les mers*, que nous avons publié l'année dernière.

LETTRE PASTORALE

DES EVÊQUES DE LA PROVINCE ECCLESIASTIQUE DE QUÉBEC

Nous, par la miséricorde de Dieu et la grâce du Saint-Siège Apostolique, Archevêque et Evêques de la Province Ecclésiastique de Québec.

Au clergé séculier et régulier, et à tous les fidèles de la dite Province, Salut et Bénédiction en Notre-Seigneur:

La gravité des événements qui se sont succédés depuis les dernières élections générales et les difficultés nombreuses et diverses auxquelles ils ont donné lieu, nous font un devoir de vous rappeler brièvement, Nos Très-Chers Frères, les principes et les règles de conduite qui vous ont été donnés jusqu'à présent dans nos Conciles, nos Circulaires et nos Pastorales, et notamment dans celle du 22 septembre 1875.

Le neuvième décret du Quatrième Concile, en 1868, expose en ces termes vos obligations comme électeurs: "Que les Pasteurs instruisent les Fidèles sur leurs devoirs dans les élections; qu'ils leur inculquent fortement que la même loi qui confère aux citoyens le droit de suffrage, leur impose en même temps la grave obligation de donner ce suffrage, quand c'est nécessaire et cela toujours suivant leur conscience, sous le regard de Dieu et pour le plus grand bien de la religion et de la patrie: qu'en conséquence, les électeurs sont toujours obligés en conscience devant Dieu, de donner leur suffrage au candidat qu'ils jugent être véritablement honnête et capable de bien s'acquitter de la charge si importante qui lui est confiée, savoir, de veiller au bien de la religion et de l'Etat, et de travailler fidèlement à le promouvoir et à le sauvegarder."

Les Pères du même Concile s'élevèrent aussi avec force contre les désordres lamentables des élections et flétrissent énergiquement la corruption électorale. "Que les prêtres, ministres du Seigneur, disent-ils, élèvent donc la voix contre un si grand renversement de tous les principes de la religion et de la morale, contre une prévarication aussi criminelle et aussi funeste."

En 1873, Nous avons jugé qu'il était nécessaire de vous prémunir contre les dangers des doctrines catholico-libérales. Pour cela, Notre

Cinquième Concile, employant les propres expressions du Souverain Pontife, vous a fait connaître les caractères et les suites funestes de cette grande erreur de temps modernes.

Enfin, Notre Pastorale du 22 septembre 1875, a exposé plus au long les mêmes enseignements, et vous a mis de nouveau en garde contre le péril. Cette Pastorale, déposée par l'un de Nous aux pieds du Souverain Pontife, Nous a valu les éloges et les encouragements de l'Immortel Pie IX.

Malheureusement, et contre notre intention, quelques-uns ont osé voir dans ce document un abandon de la région des principes pour descendre sur le terrain des personnes et des partis politiques.

Nous avons voulu vous exposer la vraie doctrine sur la constitution et les droits de l'Eglise, sur les droits et les devoirs du clergé dans la société, sur les obligations de la presse catholique et sur la sainteté du serment: tel a été notre unique but, telle est encore notre intention. En cela Nous suivons l'exemple du Saint-Siège, qui, en condamnant les erreurs du Libéralisme Catholique, s'est abstenu de signaler les personnes ou les partis politiques. Il n'existe, en effet, aucun acte pontifical condamnant un parti politique quelconque; toutes les condamnations émanées jusqu'à présent de cette source vénérable, se rapportent seulement aux catholiques libéraux et à leurs principes, et c'est dans ce sens que l'on doit entendre le bref adressé en septembre 1876 à l'un de Nous. A l'exemple du Souverain Pontife et suivant la sage prescription de Notre Quatrième Concile, nous laissons à la conscience de chacun de juger, sous le regard de Dieu, quels sont les hommes que ces condamnations peuvent atteindre, quel que soit d'ailleurs le parti politique auquel ils appartiennent.

En portant ce jugement sur le prochain, efforcez-vous toujours, N. T. C. F., de pratiquer cette modération et cette justice avec lesquelles vous voulez vous-mêmes être jugés par les hommes et surtout par le Juge souverain des vivants et des morts. Tout en prenant aux questions politiques de votre patrie l'intérêt qu'elles méritent, tout en essayant d'apprécier à leur juste valeur les personnes, les actes et les choses, soyez toujours inquiets pour vous-mêmes, de peur que les affaires du temps, qui passe avec la rapidité de l'éclair, ne vous fassent oublier l'unique chose nécessaire, c'est-à-dire, cette éternité qui ne passe point et qui est votre fin dernière.

La prière qui nous fait approcher du trône de la miséricorde avec confiance et humilité, nous obtiendra infailliblement à tous cette crainte salutaire avec laquelle nous devons, à chaque instant de notre vie, travailler à notre salut. Ce commerce intime avec le Dieu de toute charité et de la paix véritable, donnera à vos âmes ce calme dont elles ont besoin en tout temps, mais surtout dans les circonstances solennelles et si importantes, où vous êtes appelés à exercer le grand et noble droit du suffrage. Puisse donc souvent à cette source intarissable de grâce et de bénédictions, même temporelles, et le Dieu de paix et de miséricorde sera avec vous dans le temps et dans l'éternité. Amen.

Sera le présent mandement lu et publié au prône de toutes les églises et chapelles de paroisse et de missions où se fait l'office, le premier dimanche après sa réception.

Donné à Québec, sous nos signatures, le sceau de l'Archevêché et le contreseing du secrétaire de l'Archevêché, le onze octobre mil huit cent soixante-dix-sept.

† E.-A., ARCH. DE QUÉBEC.
† L.-F., EV. DES TROIS-RIVIÈRES.
† JEAN, EV. DE S. G. DE RIMOUSKI.
† EDOUARD-CHS., EV. DE MONTRÉAL.
† ANTOINE, EV. DE SHERBROOKE.
† J. THOMAS, EV. D'OTTAWA.
† L.-Z., EV. DE ST. HYACINTHE.

Par Messieurs,
C. A. COLLET, Ptre.,
Secrétaire.

NOUVELLES DE MANITOBA

Sa Grâce Mgr. Taché est de retour de sa visite aux paroisses du haut de la rivière.

Le blé s'est vendu 55 cents et l'avoine 35 cents le minot la semaine dernière.

Le lieutenant-gouverneur Laird est de retour du pays des Pieds-Noirs où il a conclu un traité que le *Free Press* déclare avantageux.

Le sifflet de la locomotive arrivée la semaine dernière se fait entendre tous les jours sur l'embranchement de Pembina à Saint-Boniface.

Les étudiants en droit de Winnipeg ont formé une société de discussion; ils ont élu pour président Son Honneur le juge-en-chef Wood; 1er vice-président, l'hon. J. Royal; 2ème vice-président, John Cameron.

MM. Martineau et Taillefer sont de retour d'un voyage à la montagne Dauphin, où M. Martineau, agent des Sauvages, était allé en affaires pour son département. Il y avait quinze pouces de neige sur le versant nord de la montagne à leur départ.

Au commencement de novembre, les voyageurs pourront se rendre d'ici à Saint-Paul, Minnesota, en trois jours. Deux jours de diligence de Winnipeg à Fisher's Landing, et un jour de

chemin de fer de cette dernière place à Saint-Paul.

L'exportation de grains de Manitoba est commencée. M. R. Gerrie & Cie., de Winnipeg, ont déjà expédié plus de 2,000 minots de blé consigné à la maison Ogilvie de Montréal. Le blé est envoyé aux moulins de Goderich, Ontario.

Chaque bateau nous amène de deux à cinq et dix familles canadiennes-françaises. Le mouvement d'immigration, loin de ralentir par suite de la saison, se maintient presque aussi actif que l'été dernier.

Tous ces nouveaux venus sont enchantés du pays.

Le *Pioneer Press*, de Saint-Paul, dit que lady Dufferin a donné aux jeunes filles délicates de cette ville une leçon dont elles pourront profiter. En descendant des chars au dépôt du chemin de fer Saint-Paul et Duluth, elle a insisté pour se rendre à pied jusqu'au Metropolitan Hotel, distance d'environ deux milles.

(Le *Métis*, 18 octobre.)

CHOSSES ET AUTRES

Les Allemands catholiques ont treize églises dans la ville de New-York.

Napoléon IV cultive une moustache comme celle de son père, pointue et cirée.

Une maison de Baltimore a expédié l'année dernière 1,500,000 boîtes d'huîtres.

Le coût de l'Exposition universelle de Paris en 1878 est estimé à plus de sept millions de dollars.

Les Etats-Unis exportent annuellement 1,100,000 caisses d'épingles à linge pour l'Angleterre.

Les Etats-Unis ont exporté en 1876, 105,000,000 verges de tissus de coton; dix fois plus qu'en 1875.

La valeur totale de la soie manufacturée aux Etats-Unis l'année dernière se monte à plus de vingt-cinq millions de dollars.

Il paraît bien décidé que l'ouverture de la session de la législature locale de Québec n'aura pas lieu avant le 15 ou le 20 décembre prochain.

M. Malouin a accepté la candidature pour l'élection de Québec-Centre qui doit avoir lieu le 10 novembre.

MORT D'UN CARDINAL.—Une dépêche de Rome annonce la mort du cardinal Annibal Capalti.

On travaille à compléter, au département des travaux publics, à Ottawa, la belle carte de la Puissance, qui aura 33 pieds de longueur et qui va être envoyée à l'Exposition de Paris.

Le parti républicain, aux Etats-Unis, est dans le désarroi. Les principaux chefs sont en conflit avec le Président. Le *Times* de New-York prévoit une scission prochaine du parti.

En France, les buvettes et débits de boissons restent ouverts le jour des élections, qui, entre parenthèse, ont lieu le dimanche, d'ordinaire. Heureux pays! Il est question de passer une loi pour la fermeture de ces établissements, à l'avenir, les jours de votation.

L'Exposition universelle de 1878 recevra dans son sein de nombreuses curiosités, entre autres un bloc de bois de 20 pieds de diamètre et de 16 pieds de long. Ce bloc a été extrait d'un arbre de 276 pieds de haut, ayant un diamètre de 26 pieds à sa base. Cet arbre, qui a grandi dans les forêts du Mississippi, aurait au moins 500 ans.

Le *Travailleur* vient d'entrer dans sa quatrième année d'existence. Nous souhaitons à notre excellent confrère tout l'encouragement et le succès que mérite le zèle avec lequel il défend l'intérêt de la cause catholique et l'honneur du nom canadien-français parmi nos compatriotes émigrés aux Etats-Unis.

L'hon. M. Irvine, commissaire des chemins de fer, a intenté une action pour libel contre les propriétaires de la *Minerve*, réclamant \$5,000 de dommages à propos d'un article publié contre sa conduite comme commissaire du chemin de fer de Kennebec. Le propriétaire du *Journal de Québec*, qui a reproduit cet article, est aussi poursuivi par M. Irvine pour \$200.

Le ministre américain en Hollande fait rapport que dans ce pays on n'a pas signalé une seule faillite de banque depuis quarante ans, et que le papier-monnaie des banques vaut l'or. La faillite d'une compagnie d'assurance est chose inouïe; les compagnies d'assurance réalisent 16 pour cent sur le capital, et cependant les taux ne sont que d'un demi-centin pour cent. Les chemins de fer paient de gros dividendes, et cependant les voyageurs de première classe ne paient qu'un centin par mille.



LE GRAND-PÈRE

LES PRISONS DE PARIS

SOUS LA COMMUNE

(Suite)

L'INCENDIE

L'incendie de la Préfecture de police devait presque fatalement entraîner celui du Dépôt ; la situation des détenus pouvait rapidement devenir intolérable.

Cependant on persistait à appeler Michel, qui continuait à donner des coups de pied dans sa porte ; Ferré libellait des listes qu'il ne parvenait pas à compléter ; les surveillants, comprenant que cette atroce comédie touchait à sa fin, entr'ouvraient les cellules et disaient aux détenus : " Bon courage, ça ne va pas durer longtemps encore. " Tout à coup on entendit des cris perçants et terribles : c'étaient les femmes enfermées dans l'annexe qui devenaient folles d'épouvante en voyant brûler sous leurs yeux la galerie de bois de la Préfecture de police ; les flammes battaient les murailles de leur section et faisaient éclater les vitres des fenêtres. Les clameurs sur-aiguës que poussaient ces malheureuses retentissaient comme des appels désespérés dans les vastes couloirs du Dépôt. Ferré visiblement troublé et arrivé au dernier degré de l'irritation nerveuse, s'écria : " Mais faites donc taire ces brailardes ! "

A ce moment, un des " magistrats, " compagnons de Ferré, sortit. Le directeur Fouet dit alors au sous-brigadier Braquond d'aller engager les femmes à " prendre patience. " C'en était trop ; c'était peut-être cette cruelle niaiserie qui entraîna le dénoûment. Braquond se récria : " Avez-vous le courage de laisser brûler ces pauvres créatures ? — Bah ! répondit Fouet, ce sont les femmes des gendarmes et des sergents de ville, nous en serons débarrassés. " Braquond n'y tint plus ; son vieux cœur de soldat honnête se souleva : il joua son va-tout, il joua sa vie et gagna.

Il courut dans le couloir et cria de toutes ses forces : " Ouvrez les portes des cellules, ouvrez les portes des communs ! " Les surveillants obéirent. Ce fut une avalanche humaine qui se précipita dans les corridors ; quatre cent cinquante détenus se ruèrent derrière Braquond, qui les maintint en groupe compacte pendant quelques instants et se mit à leur tête en disant : " Allons voir ce que ces assassins vont faire de nous ! " Lorsqu'il revint au grand guichet, il eut tout juste le temps d'apercevoir le dernier des *Vengeurs de l'ourens*, qui disparaissait par la porte ouverte. Que s'était-il donc passé ? Il est assez difficile de le déterminer d'une façon précise ; deux versions sont en présence et ne sont point conciliables. Selon la première, Ferré, entendant braire le flot des détenus qui s'agitaient dans le couloir, se serait rapidement éloigné en entraînant tout son monde. Le feu se rapprochait, les cris des femmes pouvaient faire croire que le Dépôt lui-même s'embrasait. Ferré, se souvenant des ordres qu'il avait donnés, se rappelant les amas de poudre qui avaient été entassés au rez-de-chaussée de la Préfecture de police, craignant sans doute de voir se produire une explosion dont il eut été victime, redoutant peut-être aussi d'être étranglé par les prisonniers exaspérés et libres, prit subitement le parti d'opérer sa retraite.

Selon l'autre version, l'étrange juge d'instruction de la Commune, qui était sorti du Dépôt au moment où Fouet refusait de mettre en liberté les détenus menacés par l'incendie, avait été jusque sur le quai de l'Horloge pour se rendre compte de la situation extérieure. Il avait constaté que les combles de la Préfecture de police étaient en flammes ; il avait vu une fumée épaisse sortir des fenêtres du Palais de Justice ; il avait reconnu que le Pont-au-Change appartenait aux fédérés ; mais sur le quai de l'Ecole il avait pu remarquer que les troupes de ligne s'avançaient pour attaquer à revers la barricade du Pont-Neuf, faisant face à la rue Dauphine ; il était revenu en toute hâte avertir Ferré ; menacé à la fois par une explosion pos-

sible, par l'incendie qu'il avait fait allumer, par les troupes régulières qui s'approchaient, Ferré n'hésita pas : il se sauva, escorté de ses amis, de ses *Vengeurs* et du directeur Fouet, qui le suivait en clopinant. Cette scène odieuse avait duré une heure et demie ; Pierre Braquond restait maître du champ de bataille et du Dépôt.

C'était une véritable victoire, mais elle ne savait que les détenus et n'assurait pas le salut de la prison, car le sort de celle-ci était lié à celui de la Préfecture de police. Si la Préfecture sautait, le Dépôt était renversé. Braquond ignorait naturellement les préparatifs faits dans les bâtiments de la rue de Harlay, mais les habitants du quartier ne les ignoraient pas ; dès que le départ des fédérés les eut rendus libres, ils coururent au péril et se mirent à l'œuvre. La rue Harlay et la place Dauphine étaient protégées contre les projectiles par les hautes maisons ; les fédérés repliés sur le Pont-au-Change et dans la caserne de la Cité, dans les constructions inachevées du nouvel Hôtel-Dieu, entretenaient une fusillade nourrie contre les troupes de ligne maitresses de la Monnaie, de la rue Guénégaud, de la place de l'Ecole et du Pont-Neuf ; au milieu de ce champ de bataille, la place Dauphine, semblable à une redoute abandonnée, représentait une sorte de terrain neutre où nul combattant n'apparaissait. Les gens du quartier, deux cents personnes environ, dont au moins cent cinquante femmes, avaient compris le danger dont tout cette portion de la cité était menacée. Les portiers, les boutiquiers, les hommes, les femmes, tout ce qui conservait un peu d'énergie, tout ce qui n'avait point trop complètement perdu la tête s'était instinctivement réuni et formait une équipe de travailleurs intéressés à prévenir un cataclysme dont ils auraient été les premières victimes ; on attaquait la Préfecture de police embrasée.

Les ordres de Ferré avaient été ponctuellement exécutés ; il avait voulu que la Préfecture ne fût plus qu'un peu de cendres, mais il avait prescrit la manière de l'incendier, afin de pouvoir la faire évacuer par les fédérés et de se retirer lui-même en temps opportun. Le feu avait donc été mis dans les étages supérieurs ; lorsque gagnant de proche en proche les flammes envahiraient le rez-de-chaussée, bourré de munitions, l'explosion lancerait au loin les vieilles murailles calcinées, jetterait bas le Dépôt et renverserait le Palais de Justice déjà en proie au pétrole allumé. On se précipita dans les rez-de-chaussée de la Préfecture, au poste des officiers de paix, à la permanence, au poste des brigades centrales, et alors, sous le feu même, commença le sauvetage des poudres. Il fallait se hâter et être prudent, car une traînée filtrant d'un baril mal fermé, des cartouches s'échappant d'un sac troué, pouvaient, en tombant sur le pavé de la rue où pleuvaient les débris enflammés, causer un irréparable désastre.

Il y eut là une charbonnière de la place Dauphine, Mme Saint-Chély, une solide Auvergnate du Cantal, qui fut héroïque ; manches retroussées, cheveux à la diable, en sueur et haletante, elle emportait sur son dos, comme un sac de charbon, les sacs débordant de cartouches, et, silencieuse, pliant sous le poids, elle les noyait dans le bassin de la fontaine Desaix, qui alors se dressait au milieu de la place. Cela fait, elle revenait en courant, écoutant l'explosion fusante des cartouches que les fédérés avaient semées dans les appartements supérieurs, regardant les flammes inquiétantes qui descendaient le long des pans de bois ; elle disait :

— Ah ! nous avons le temps ! — chargeait un nouveau sac sur ses épaules, le jetait à la fontaine, buvait vite une gorgée d'eau et retournait encore vers la poudrière qu'il fallait épuiser : d'un mot, d'un geste, d'un cri, elle encourageait ses compagnons et ne laissait point chômer le sauvetage. Parmi les habitants du quartier qui, dans cette journée d'angoisse, se dévouèrent au-delà des forces humaines, M. Lebois, coiffeur, dont la petite boutique, située rue de Harlay, faisait face au poste des inspecteurs de service des mœurs, se distingua

entre tous. Ce fut lui qui enleva le premier baril de poudre et donna ainsi un courageux exemple que l'on s'empressa d'imiter.

Les tonneaux de poudre et plus de douze cent mille cartouches avaient été retirés du foyer qui menaçait de les enflammer ; tout péril grave avait disparu ; on essaya alors de combattre l'incendie. Ce n'était point chose facile ; les instruments faisaient défaut, car, le matin même, avant d'aller présider à l'exécution de Georges Veyssset, Ferré avait appelé les pompiers qui sont toujours de permanence à la préfecture, et les avait forcés, sous peine d'être fusillés, à emmener leurs pompes : cet avorton odieux avait bien pris ses précautions.

On essaya du moins de sauver quelques meubles, quelques papiers et surtout d'empêcher l'incendie de s'étendre, de la portion de la rue de Harlay encore indemne, et d'envahir la place Dauphine ; le vent soufflait de l'est et chassait les flammes contre les maisons d'en face. Du haut des toits, par les fenêtres, on les inondait d'eau que l'on apportait à la main, dans des seaux, dans des vases, dans des terrines, dans tous les récipients que l'on avait pu découvrir. C'est ainsi que l'on parvint à protéger les bâtiments réservés aux services de la deuxième division, de la comptabilité et d'une partie du secrétariat général. On put aussi, grâce à l'énergique initiative de M. Lebois, traîner loin de tout danger immédiat trois camions de roulage, chargés de caisses, de ballots appartenant à M. Galbrun, commissionnaire-expéditeur, et que la Commune avait, on ne sait pourquoi, fait saisir par voie de réquisition au chemin de fer de l'Ouest. Vers la rue de Jérusalem, M. Claude Richard, employé à la sûreté générale, sauvait ses registres, ses papiers les plus importants, et n'était chassé loin du péril que par une explosion qui faillit le tuer.

Toute la journée, toute la soirée, les vaillants habitants de la place Dauphine restèrent au poste périlleux qu'ils occupaient volontairement. Les premiers secours leur arrivèrent dans la nuit, à onze heures et demie : c'étaient les pompiers de Maisons-Laffitte ; à une heure du matin, les pompes de Rambouillet purent se mettre en batterie contre ce qui subsistait de l'hôtel des présidents au Parlement.

Comme aux jours de l'insurrection de juin 1848, les forces vitales de la France accouraient pour sauver Paris.

Le lendemain, 25 mai, M. Bresson, alors commis principal, actuellement sous-chef à la première division de la préfecture de Versailles, pénétrait au risque de sa vie dans ces ruines en feu, se glissait sous les plafonds près de s'abîmer, et parvenait à arracher à la destruction une partie des documents manuscrits appartenant au service des mœurs et aux sommières judiciaires.

L'enlèvement des poudres préservait le Dépôt d'une catastrophe immédiate ; mais le péril qui menaçait la prison n'était point conjuré, tant s'en faut : de tous côtés le feu l'entourait. Les détenus auraient voulu fuir ; ils tourbillonnaient dans les cours, que de toutes parts dominaient les flammes. Connaissant mal les détours intérieurs de la Préfecture et du Palais, ils se dirigèrent au hasard, les uns vers le quai de l'Horloge, les autres vers le quai des Orfèvres.

Les deux quais étaient balayés par la fusillade ; quelques-uns de ces malheureux réussirent à s'échapper, d'autres furent blessés, cinq ou six tombèrent morts. La plupart revinrent chercher asile au Dépôt, qui leur fut immédiatement ouvert. Dès qu'ils furent rentrés, Braquond avait fait clore la porte et avait défendu de l'ouvrir sans son ordre. Rapidement il fit une tournée d'inspection pour se rendre compte de l'intensité du danger que la prison pouvait courir. La situation était grave : en face du bâtiment où s'ouvre la porte d'entrée, le *Dépôt des objets trouvés* brûlait : comme il y a toujours dans ces vastes magasins une moyenne de vingt à vingt-cinq mille parapluies, on peut imaginer que le feu ne manquait pas d'aliment.

La façade méridionale du Dépôt, où se trouvaient l'annexe des femmes, la communauté, l'infirmerie des aliénées, était presque en contact avec la galerie de bois de la Préfecture, qui flambait avec une force extraordinaire ; les boiseries de l'annexe commençaient à fumer ; le couloir était couvert de matelas ; la communauté, abandonnée depuis le 29 mars par les Sœurs, servait de magasin à toute la literie supplémentaire de la prison. C'étaient là des matières inflammables qu'il fallait déplacer au plus vite, car, si le feu les eût atteintes, elles auraient infailliblement communiqué l'incendie au Dépôt tout entier.

Pierre Braquond, avec l'énergie intelligente des hommes qui savent commander quand il le faut, parce qu'ils ont toujours su obéir, prit la direction du sauvetage : il divisa ses détenus en brigades, qu'il mit sous les ordres des surveillants, et en hâte, quoique méthodiquement, on arracha les boiseries noircies, on démolit les fenêtres, dont les chambranles se carbonisaient déjà, on transporta dans le grand guichet les matelas, les paillasses, le linge ; en un mot, on enleva à l'incendie toute prise à l'aide de laquelle il aurait pu se propager. Chacun fit son devoir, et bientôt, dans l'aile la plus compromise, il ne resta plus que les fortes murailles en pierres de taille. Braquond sortit dans l'espèce de rue étroite, qui servait alors de cour au Dépôt, pour regarder si de nouveaux périls ne menaçaient pas la prison ; il fut épouvanté de ce qu'il vit. La prison est surmontée de deux étages appartenant à divers services du Palais de Justice : ces deux étages, absolument isolés du Dépôt, quoiqu'ils lui soient surposés, n'ayant avec lui aucune communication possible, lançaient des torrents de flammes par les fenêtres brisées ; une insupportable odeur de pétrole répandue dans l'atmosphère disait assez que le feu n'était pas près de s'éteindre, et qu'il ne laisserait pas vestiges des constructions qu'il attaquait. L'effondrement des murs crèverait infailliblement les plafonds du Dépôt, et y verserait l'incendie.

Braquond rentra dans le Dépôt et prévint les détenus ; le péril n'était pas immédiat, et il devait s'écouler de longues heures encore avant que les étages supérieurs s'abîmassent dans la prison ; soixante ou quatre-vingts prisonniers voulurent partir de suite, sans plus attendre, au risque de tomber sous les balles que les soldats réguliers et les fédérés échangeaient. Un surveillant nommé Laurent se dévoua : filant sur le quai de l'Horloge et se glissant le long des maisons, il réussit à faire apercevoir un mouchoir blanc qu'il agitait au bout d'un parapluie. La troupe de ligne cessa le feu ; les détenus purent être amenés au terre-plein du Pont-Neuf ; de là ils furent dirigés sur l'hôtel de la Monnaie, d'où ils regagnèrent les uns leur domicile, les autres les quartiers de Paris où la bataille avait déjà pris fin.

On s'attendait, dans les salles du Dépôt, à voir les plafonds s'ouvrir pour laisser passer les flammes, et l'on fut bien surpris d'en voir tomber un torrent d'eau. Le réservoir central fournissant l'eau aux besoins de la prison et du Palais de Justice, entouré, dissoudé par les flammes, venait de crever, et laissait échapper son contenu, qui, ralentissant les progrès de l'incendie, se répandait comme une inondation. C'était un inconvénient pour les habitants du Dépôt, qui avaient de l'eau jusque aux chevilles ; mais c'était en quelque sorte le salut, car les plafonds saturés d'humidité, les murailles imbibées, les parquets trempés opposaient désormais à l'incendie une force de résistance considérable. Vers cinq heures du soir, un peloton du 79e de ligne, commandé par un capitaine, se présenta au Dépôt et en prit possession : on fit fête aux " pantalons rouges " que l'on attendait avec anxiété depuis deux mois, et l'on passa la nuit au milieu des buées tièdes que l'eau écoulée, chauffée par l'incendie, répandait dans toutes les salles. Le lendemain, les pompes de Rion (Puy-de-Dôme), celles de Chartres, celles de Nungent-le-Rotrou, avaient noyé les deux étages enflammés au-dessus du Dépôt, et préservaient définitivement celui-ci.

Le 23 mars, Pierre Braquond, humilié d'être commandé par Garreau, révolté dans son cœur contre l'insurrection victorieuse, était entré dans la cellule du président Bonjean et lui avait dit : "J'en ai assez de ce carnaval ; je vais partir et rejoindre mes chefs qui sont à Versailles." M. Bonjean lui avait répondu : "Comme magistrat, je vous ordonne de ne point quitter votre poste ; comme prisonnier, je vous en prie. Si vous et vos camarades vous parlez, vous serez remplacés par des insurgés, et l'on nous maltraitera ; je vous adjure de rester pour protéger les pauvres détenus." Braquond avait obéi, il fut fidèle à la consigne que M. Bonjean lui avait donnée ; il sauva le dépôt de l'incendie et sut arracher tous les otages, sauf le malheureux Georges Veysset, à la mort que Ferré leur avait réservée.

MAXIME DU CAMP.

(La suite au prochain numéro.)

GAZETTE DES TRIBUNAUX

Cour d'Assises de la Haute-Saône (France) : Un chef de gare allemand tué par un Français.

Le 2 septembre 1872, entre neuf et dix heures du soir, une rixe sanglante éclatait dans la principale auberge de Bollwiller, station assez importante des environs de Colmar.

Deux groupes de consommateurs occupaient la grande salle. Chacun d'eux se composait de sept ou huit personnes. Dans l'un, on chantait en allemand la célèbre marche prussienne, trop connue sous le nom de *Marche de Sédan* ; dans l'autre, des jeunes gens écoutaient en silence, puis tout à coup, sur le signe de l'un d'eux, tous se levèrent et entonnèrent un chant patriotique français : *Les Francs-Tireurs de la frontière*. Un instant après, les deux groupes étaient aux prises.

Les buveurs qui avaient provoqué cette rixe en chantant la marche allemande, étaient les invités du chef de gare de Bollwiller, un Allemand nommé Franck, qui avait voulu fêter l'anniversaire de la bataille de Sédan. Il y avait là sa femme, sa fille, son sous-chef Muller, et deux ou trois autres de ses amis. Parmi ces derniers se trouvait encore l'employé du télégraphe, un jeune homme nommé Ritter qui, lui, accompagnait sur la guitare le chant prussien.

L'autre table était occupée par six jeunes ouvriers jardiniers de Bollwiller. Celui qui avait donné le signal de répondre aux provocations du chef de gare et de ses invités, en entonnant le chœur des *Francs-Tireurs de la frontière*, était un nommé Charles Baumann, excellent sujet, dont la famille était universellement considérée.

Baumann était le seul, dans cette société de jeunes ouvriers, qui comprit à la fois le français et l'allemand. Lui seul avait donc pu saisir le sens des paroles qui arrivaient de la table voisine ; c'est ce qui explique qu'il avertit ses camarades, et qu'il se leva le premier pour riposter.

Le conflit s'engagea. Ce fut Franck, le chef de gare, qui entama la lutte. Il quitta la table et, apostrophant le jeune jardinier, il lui donna l'ordre de se taire.

Pour toute réponse, Baumann entonna le second couplet de la chanson patriotique qu'il avait commencée, puis, sur de nouveaux ordres de l'Allemand, il lui répliqua fièrement qu'il avait le droit de chanter, et que rien ne l'empêcherait de le faire.

Franck, qui était hors de lui, menaçait d'appeler à son aide les employés qu'il avait sous ses ordres, pour expulser le jeune Alsacien et ses compagnons. "Essayez !" lui répondit tranquillement Baumann.

Le chef de gare sortit. Deux minutes plus tard, il rentra avec un commis du chemin de fer, et un certain Meyer, garde de nuit. Tous trois commandèrent de nouveau à Baumann de cesser ses chants, et Franck, voyant alors que le jeune jardinier ne tiendrait aucun compte de cette injonction étrange, se précipita sur lui.

En quelques instants, la mêlée devint générale : les invités du chef de gare et les individus qu'il avait été chercher se

réunirent pour lui prêter main forte, et se heurtèrent contre les jeunes compagnons de Baumann, qui accouraient au secours de leur ami.

Tout à coup, un cri douloureux se fit entendre et le chef de gare s'affaissa comme une masse. Il avait la gorge tranchée d'un coup de couteau-greffoir, qui avait séparé la carotide. C'était Baumann, le jeune jardinier, Baumann qu'il avait si brutalement provoqué et attaqué, qui, terrassé par son adversaire, les vêtements en lambeaux et le visage en sang, s'était décidé à faire usage de son arme.

Il y eut un moment d'une confusion indescriptible, grâce à laquelle le jeune homme put gagner la porte de l'auberge et s'enfuir dans la direction des Vosges.

Une battue fut organisée pour arrêter le fugitif, mais, quand les gendarmes allemands arrivèrent dans les montagnes, Baumann était en lieu sûr : il avait gagné la frontière et il s'était réfugié en Suisse.

Quatre ans se passèrent en recherches infructueuses. Baumann, qui était revenu habiter dans les environs de Belfort, sur le territoire français, croyait sans doute la poursuite abandonnée, et, au mois de janvier dernier, il fit demander à Colmar, son lieu de naissance, des pièces qui lui étaient nécessaires pour contracter mariage.

La police de cette ville, dont l'attention fut nécessairement éveillée par une pareille demande, ne l'entendit pas ainsi : le gouvernement allemand demanda l'extradition de Baumann. Cette extradition fut refusée, par la raison préemptoire que le jeune homme était resté citoyen français, et que, s'il s'était mis dans le cas d'être poursuivi, son procès ne pouvait être instruit et jugé en France.

C'est dans ces conditions que Charles Baumann a été renvoyé devant la Cour d'Assises de la Haute-Saône, sous l'accusation de "coups et blessures ayant occasionné la mort sans intention de la donner."

Les débats ont occupé toute une audience. Charles Baumann s'est présenté devant la Cour avec des antécédents irréprochables, une attitude parfaite, et les recommandations les plus chaudes des différents maîtres qui l'avaient employé.

Il a soutenu pour sa défense qu'attaqué en même temps par plusieurs adversaires, meurtri au visage, foulé aux pieds et criblé de blessures, il n'avait ouvert que pour sa légitime défense son couteau-greffoir et qu'il avait frappé au hasard sans se rendre compte de la gravité ou de la direction des coups.

Trois Allemands, amis du chef de gare, qui avaient été appelés à l'audience pour rendre compte de la scène sanglante à laquelle ils avaient assisté, ont été, du reste, unanimes à reconnaître que leur compatriote avait été l'agresseur.

M. Conrad de Witt, chez lequel Baumann sert actuellement, a déclaré à son tour que le jeune homme lui paraissait incapable de commettre un acte de violence, s'il n'était poussé à bout et réduit à défendre sa propre vie.

Charles Baumann a donc été déclaré non coupable. M. le président Cardol, de la Cour de Besançon, a prononcé l'arrêt d'acquiescement aux applaudissements de l'assistance.

MÉLANGES

APPLICATION INDUSTRIELLE DU TÉLÉPHONE. — Il vient d'être fait en Angleterre une nouvelle application, peut-être la première application industrielle, du téléphone. Jusqu'à ce jour, il n'avait pas été possible de transmettre la voix humaine du fond des galeries à l'ouverture des puits de mines de grande profondeur, et les signaux à l'aide de cordes n'étaient que d'un faible secours. Il y a quelque temps, le docteur Foster, inspecteur des mines, a procédé, dans les houilles de Saint-Austell, à plusieurs expériences qui ont donné les meilleurs résultats.

Le téléphone, attaché à un fil en cuivre recouvert de gutta percha, a été descendu dans le puits Eliza, et, au bout d'un quart-d'heure, des paroles prononcées au fond de la mine ont été entendues très-distinctement à l'orifice du puits. Des demandes et des réponses ont été ensuite échangées, l'instrument étant placé chaque fois en un point différent et manié par des mineurs qui n'en avaient jamais fait l'essai.

* *

Un journal de Philadelphie raconte une anecdote

assez amusante à propos du célèbre Benjamin Franklin.

L'inventeur du paratonnerre était un jour en voyage ; le soir, il entre dans un hôtel et trouve l'âtre complètement entouré de plusieurs individus qui se chauffaient les mollets, car il faisait froid. Franklin voulant jouir un peu de la chaleur, invente immédiatement une ruse pour faire déguerpir les habitants de la maison.

— Garçon, s'écria-t-il, avez-vous des huîtres ?
— Oui, monsieur.
— Alors, donnez-en un gallon à mon cheval.
— Des huîtres à votre cheval ?
— Oui, donnez un gallon d'huîtres à mon cheval.

On conçoit, sans difficulté, que les flâneurs s'empressèrent de suivre le garçon pour voir un cheval manger des huîtres. Ils revinrent bientôt tout penauds, pour trouver Franklin placé dans le coin du feu le plus confortable.

— Votre cheval ne veut pas manger les huîtres, dit le garçon.

— Alors, répond Franklin, avec un sourire, je vais les manger moi-même, et tu peux donner de l'avoine à mon cheval.

* *

LES GANTS DE PEAU DE POISSON. — On lit dans *La Science pour tous*, publié à Paris :

"Il nous vient un singulier bruit du Canada. Nous avons pour nos gants des peaux de daim, des peaux de chevreau, des peaux d'agneaux, des peaux de chiens, des peaux de rats ; nous sommes menacés de peaux de poisson. Nous devrions aux Canadiens cette importation bizarre. Il paraît que le port Colborne est fréquenté par les silures, grand poisson du genre de l'esturgeon, qui s'y trouvent en quantités considérables. La peau de ce poisson est à la fois fine et résistante. Une société s'organise, dit-on, en vue d'exploiter en grand les silures. On ferait avec la peau des gants de *chevreau*, et la chair, convenablement préparée, serait expédiée en salaison. Attendons stoïquement les gants de silures, et tenons prêts, en même temps, les savons parfumés dont nos mains pourraient avoir besoin quand nous quitterons nos gants."

* *

Un fait curieux vient de se passer à Courbevoie, près de Paris.

Un M. Bosc, passant à cet endroit, vers neuf heures, aperçut un essaim d'abeilles sur une branche d'un gros chêne. Il laissa aux abeilles le temps de se bien pelotonner et courut chercher une ruche. Il la rapporta avec l'aide de M. Lejeune et d'un manouvrier nommé Guinot.

Ce dernier, monté sur l'arbre, frappa la branche à coups de maillet, mais ne parvint à s'emparer que de la moitié de l'essaim. Il fallut couper la branche, qui tomba ; mais, au grand ébahissement des spectateurs, les abeilles se relevèrent en un véritable tourbillon et s'abatirent comme une trombe sur la tête de Guinot, resté sur la branche tronquée à quarante pieds au-dessus du sol. Une terrible angouisse s'empara de MM. Bosc et Lejeune ; Guinot, pris de vertige et percé de mille dards, résistera-t-il à un pareil assaut ?

Le pauvre garçon, en bras de chemise, la tête enveloppée d'un mouchoir bariolé, vit l'essaim se poser en deux longues pelotes de chaque côté de sa tête, et, moitié aveuglé par les insectes qui lui couvrent la figure et presque tout le corps, il opéra sa descente avec des précautions inouïes, pour ne pas exciter son précieux et cruel fardeau. Enfin, il toucha terre couvert d'un "manteau d'abeilles" ; il présentait ainsi un aspect indescriptible. On lui plaça la ruche sur les épaules ; mais les abeilles ne se hâtaient pas de prendre possession de la demeure qu'on leur offrait.

Au bout d'une heure seulement, Guinot put recouvrer sa liberté. Ceux qui ont été témoins de la joie folle qu'il témoigna peuvent seuls comprendre les angoisses de cette longue et rude épreuve.

* *

RING ET SON CHIEN. — Ring et son chien Fellow, tous deux natis de Londres et y demeurant, tous deux pauvres, mais ingénieux, comparaisaient, il y a quelques jours, en police correctionnelle. Ring avait l'air bien triste, Fellow bien indifférent. Nos deux pauvres diables étaient accusés d'avoir commis de nombreux vols, et les dépositions de plus de trente négociants du quartier Marylebone les accablaient. Ring ne nia pas et Fellow encore bien moins.

Il a été prouvé que Ring avait éduqué Fellow dès sa plus tendre enfance, et que ce dernier avait montré les meilleures dispositions pour le genre d'exercice auquel on le consacrait.

Or, à certain soir, Fellow, sur l'ordre de son maître, allait faire son marché, sans argent naturellement ; il enlevait un morceau de viande à l'étalage d'un boucher, et prenait au plus vite la poudre d'escampette. Il faisait de même pour un chou, pour un poisson, etc. Il suffisait que son maître fit sa tournée avec lui et lui désignât de l'œil les objets dont il avait besoin. Ring se cachait dans un coin de rue et Fellow prenait son élan. Le pauvre gars reçut plus d'un coup de bâton et plus d'un coup de pied dans ses nombreuses escapades, mais il ne laissa jamais tomber sa proie. Ce fut un policeman, prévenu par les commerçants du quartier, qui découvrit le pot aux roses. Il mit la main sur Ring au moment où celui-ci recevait un quartier de bœuf de la gueule de Fellow.

Ring a dit pour sa défense que Fellow n'avait jamais fait le porte-monnaie, ni la montre, ni le mouchoir, et que, cependant, il était assez adroit pour cela. Il a ajouté qu'il n'avait utilisé les capacités de son élève que lorsqu'il était sans ouvrage, parce qu'il avait cinq enfants à nourrir.

Fellow est certainement aussi coupable que son maître, mais en Angleterre, on est responsable de celui qu'on occupe. Fellow fut acquitté et Ring condamné à soixante jours de travaux forcés.

Fellow, entraîné par la femme de Ring, quitta le tribunal en hurlant. A sa sortie, il fut acclamé même par ceux à qui il avait joué plus d'un tour.

Ring est sur la route de la fortune s'il le veut ; il n'a, à sa sortie de prison, qu'à exhiber Fellow soit à Alexandra-Palace, soit au palais de Cristal. N'importe où enfin, on courra voir et serrer la patte au bon Fellow.

* *

— La misère a pris, à New-York, depuis quelques années, des proportions alarmantes. Le nombre des pauvres—surtout des femmes déguenillées—qui tendent la main aux passants, est incroyable. On voit, collés sur les portes de nombreux magasins, des placards qui en défendent l'entrée aux mendicants. Le *Sun* publie un curieux travail de statistique, d'où il résulte que 203,724 pauvres des deux sexes et de tout âge ont été secourus, pendant l'année 1876, par des institutions de bienfaisance. Ces secours s'élevèrent en chiffres ronds, à cinq millions de dollars. Et notez qu'il n'est question, dans ce travail, que du concours de la charité privée. La part de la bienfaisance officielle grossirait considérablement, et le nombre des malheureux soulagés, et le total de l'argent affecté à ce but.

RECETTES UTILES

POUDRE CONTRE L'ODEUR DE LA TRANSPIRATION. — Pulvériser et mêlez ensemble :

- 200 grammes de carbonate de magnésie,
- 200 — d'iris de Florence,
- 60 — d'alun calciné

et quelques centigrammes de musc.

Avec cette poudre, saupoudrez les parties du corps sujettes à un excès de transpiration ou bien en enfermez dans des paquets de mousseline que l'on dissimulera dans les vêtements.

POUDRE POUR LES DENTS. — Rejetez avec énergie le corail porphyrisé, les poudres composées de substances rares. Elles sont nuisibles en ce qu'elles usent l'émail des dents, les déchaussent, et peuvent causer une inflammation des gencives.

Comme poudre pour les dents on recommande la suivante :

- Poudre impalpable de charbon végétal..... 100 grammes
- Poudre également impalpable de quinquina gris..... 60 —
- Carbonate de magnésie..... 15 —

Mêler le tout, pulvériser pour assurer le mélange et parfumer suivant le goût, avec de l'essence de menthe, du citron, etc.

NETTOYAGE DES GRAVURES. — On commence par enlever avec une éponge très-fine légèrement humectée les taches de mouches ou d'autres insectes. Puis une solution très-faible d'eau de chlore ayant été préparée et versée dans une cuvette plate analogue à celles dont se servent les photographes, on y plonge la gravure pendant quelques secondes, puis on la passe dans un bain d'eau bien pure et bien claire. On recommence à plusieurs reprises la double opération, puis on enlève l'excès d'eau restée sur les gravures avec une feuille de papier brouillard et on laisse sécher.

La même opération s'applique aux pages de livres imprimées.

LE VELOURS ET L'EAU. — Voici une recette que l'on nous saura gré sans doute de publier. Il s'agit de rendre son état primitif au velours taché par la pluie.

Il y a quelques jours, une dame désolée d'avoir vu gâter par des gouttes d'eau un corsage de velours, se plaignait de perdre ainsi une partie de son costume.

Nous avons cherché et nous trouvons un moyen qui nous a été indiqué comme souverain.

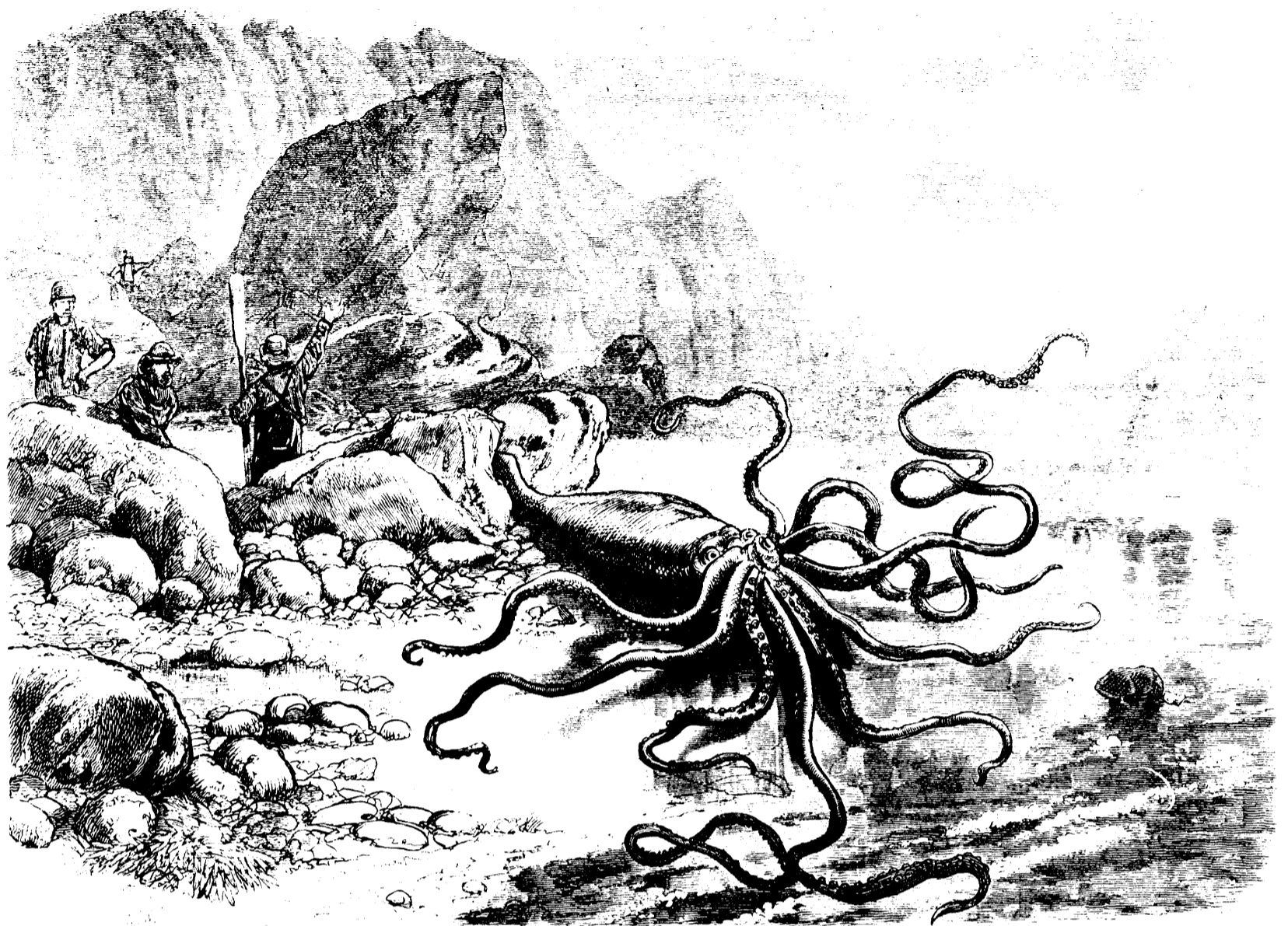
Voici en quoi il consiste : Prendre un réchaud dans lequel est de la braise allumée ; au-dessus établir une feuille de métal assez épaisse pour avoir une certaine solidité. Quand le métal est bien chaud, placer dessus une serviette pliée en plusieurs doubles et trempée dans de l'eau bouillante ; la braise du réchaud continue d'entretenir l'élevation de la température. Enfin, étendre le velours du côté de l'envers sur le linge humide.

Bientôt il s'en dégage une épaisse vapeur noire. S'armer alors d'une brosse douce et la passer légèrement sur l'étoffe qui ne tarde pas à promettre une réussite complète. En effet, quand cette opération est arrivée à son terme, on enlève le velours, on le laisse sécher doucement et à plat, et le velours ne porte plus la moindre trace de gouttes d'eau.

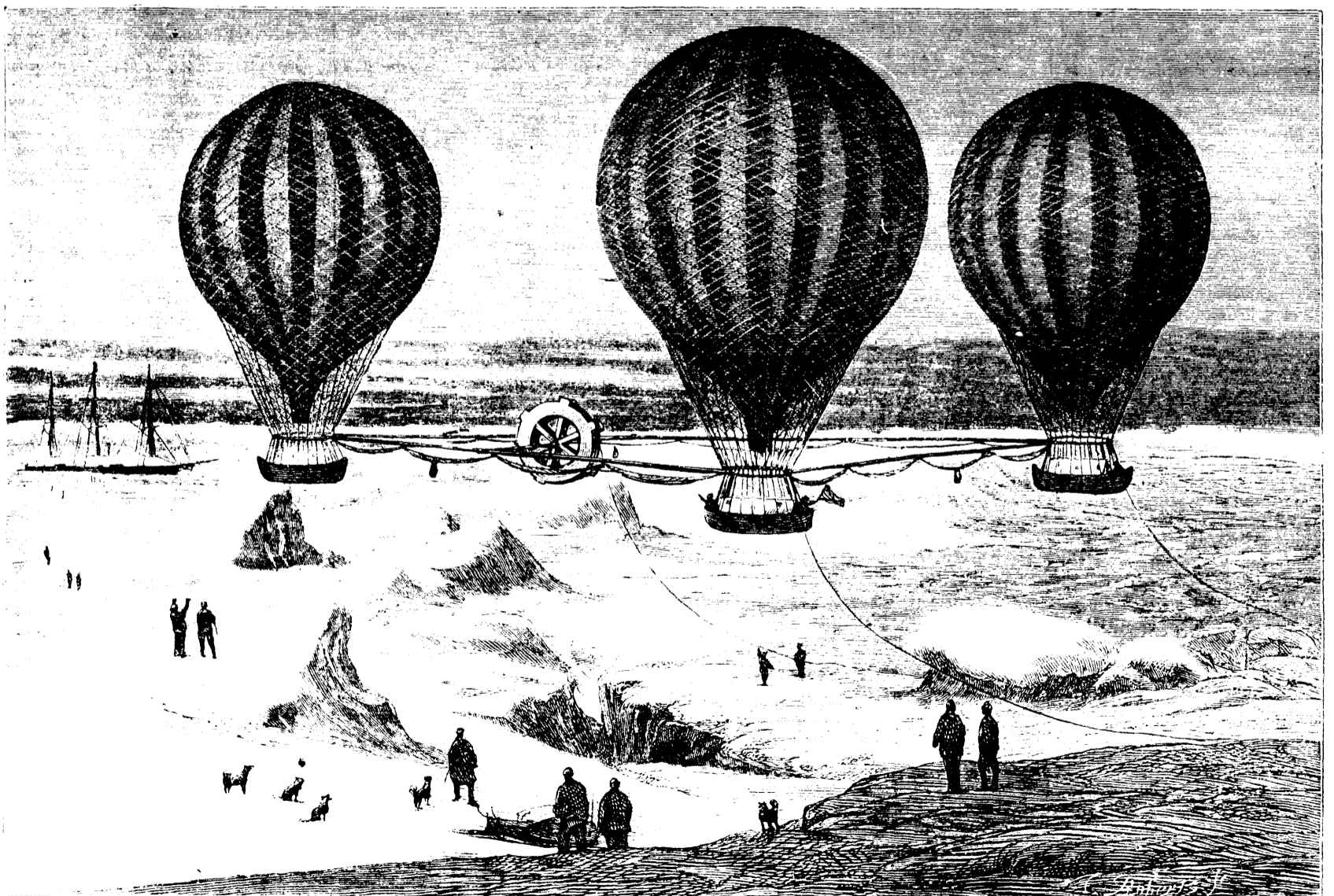
A V I S

A NOS ABONNÉS DE MONTRÉAL.

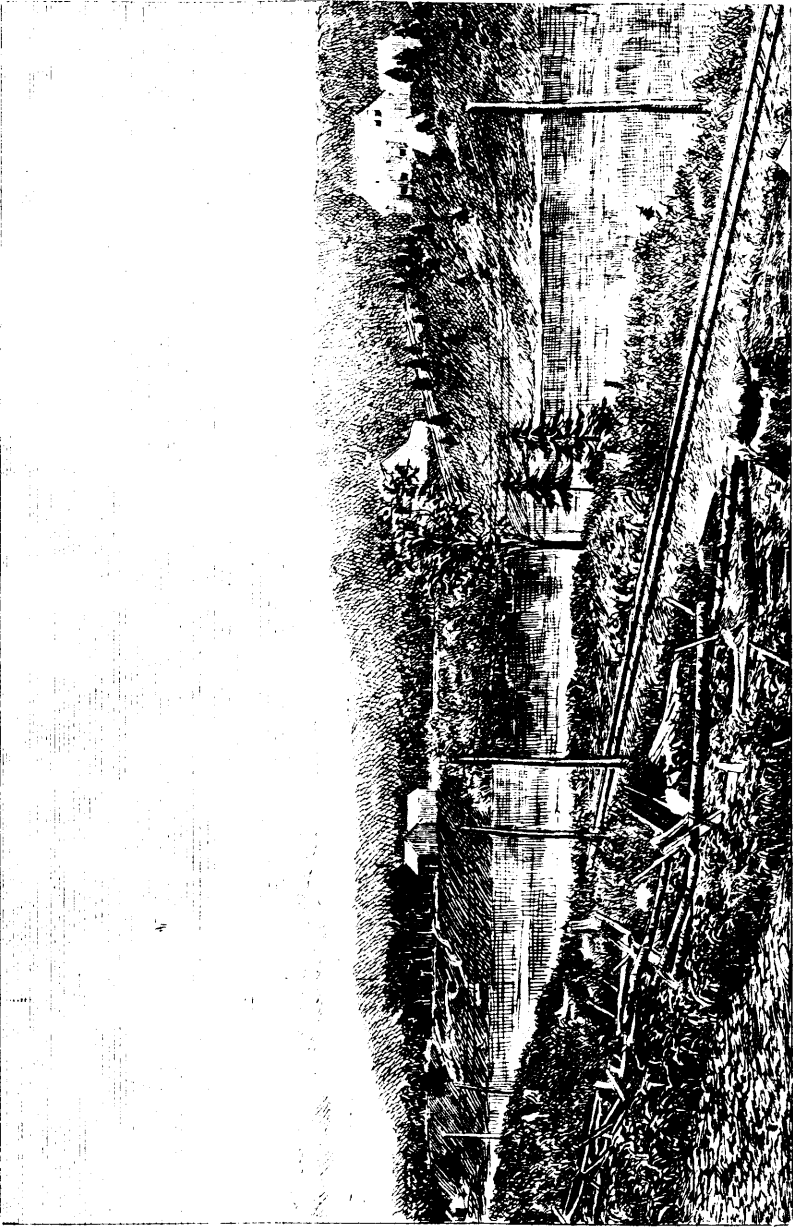
Notre agent, M. H. T. Déchéne, a commencé la visite de nos abonnés à domicile, afin de collecter ce qui nous est dû pour l'abonnement du semestre courant et pour arrérages. Nous prions nos amis de se tenir prêts, et de mettre de côté la somme que chacun nous doit, afin de s'éviter à eux-mêmes le désagrément d'être dérangés plusieurs fois pour une si petite affaire, et d'épargner à notre agent des voyages réitérés.



TERRENEUVE PÉCURE GIGANTESQUE CAPTURÉE A CATALINA, BAYE DE LA TRINITE



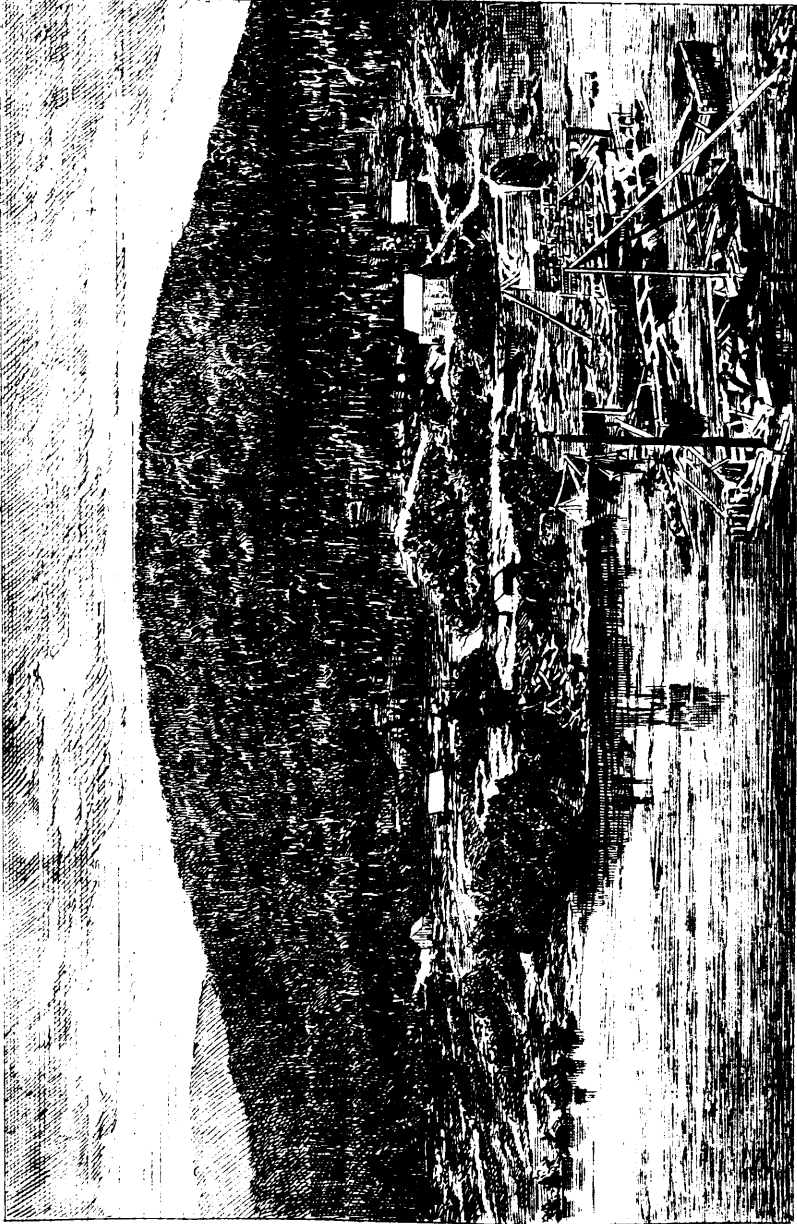
EXPEDITION POLAIRE DE 1878 PROJETÉE PAR LE CAPITAINE HOWGATE. COMMENT IL SE PROPOSE DE PARVENIR AU POLE NOIR EN BALLONS



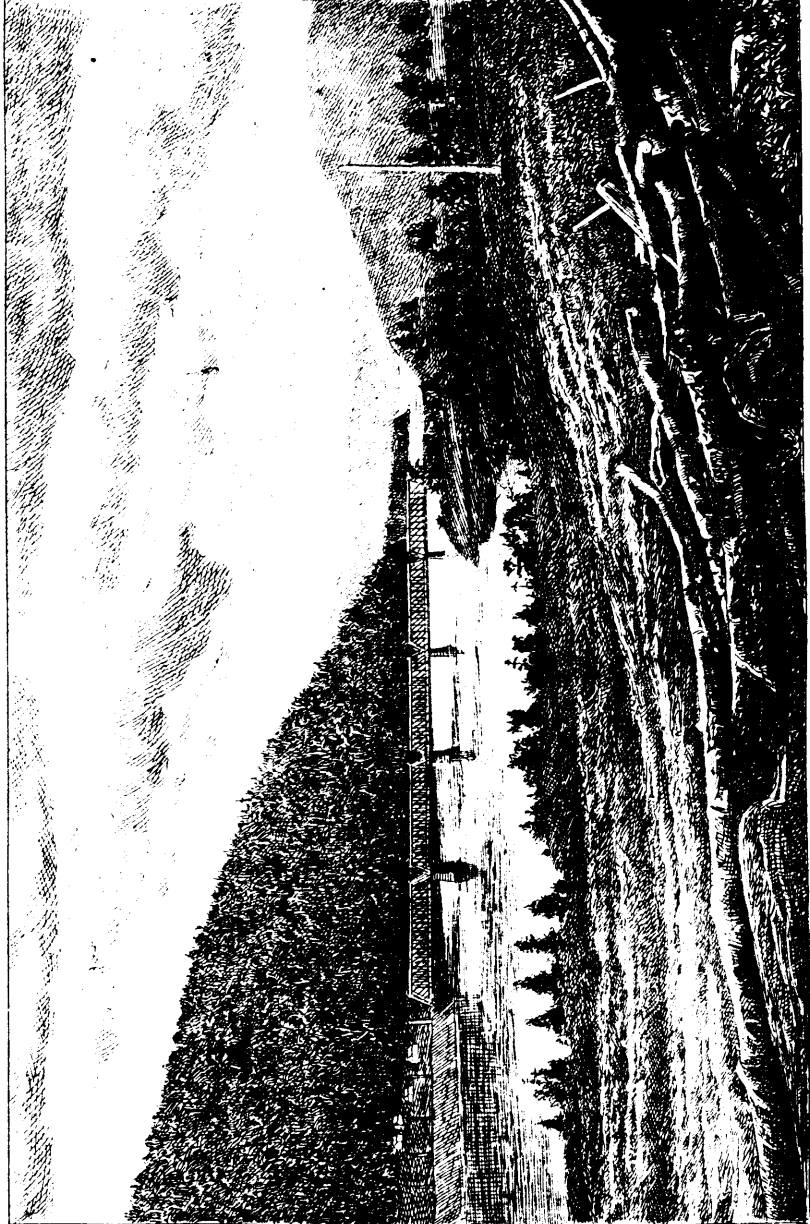
FOLLY LAKE



PONT DE LA RIVIERE-DU-LOUP



MILLSTREAM



RISTIGOUCHE

VUES SUR LE CHEMIN DE FER INTERCOLONIAL

UNE FILLE LAIDE

IV
(Suite)

Un jour, il se produisit quelque chose d'insolite à Brébion ; il y vint une visite.

De mémoire d'homme, cela ne s'était jamais vu.

La société salinoise, très-noble, très-antique, très-collet-monté, respectait infiniment la veuve sans fortune qui portait si dignement, depuis un demi-siècle, le deuil d'un mari frivole et dissipateur.

Sa pauvreté, quoique paraissant un peu trop excessive pour n'être pas doublée d'un brin d'avarice, n'excitait qu'une commisération silencieuse.

Quant à la troubler sur le rocher où elle s'était créée une retraite inexpugnable, personne n'avait osé commettre une politesse qui pouvait ressembler à une indiscrétion.

Il fallait donc un motif positif pour faire déroger un habitant de la ville à cet usage qui avait pris force de loi.

Le motif était presque aussi surprenant que la visite elle-même : c'était la reconnaissance.

Mesdemoiselles de Béringe, qui ne savaient rien de la vie, ignorant que la gratitude fût lourde à porter pour les cœurs vulgaires, trouverent bien naturelle la démarche de Mme de Saint-Ebre.

Cette jeune femme arrivait toute joyeuse à Brébion, le lendemain même de son retour à Salins, pour embrasser et bénir les garde-malades de son cher mari.

Car c'était là toute l'histoire. M. Charles de Saint-Ebre, blessé au combat de la Barbarine, aux portes de Salins, avait été rapporté à l'hôpital et non dans son hôtel désert, d'où sa famille était partie pour l'Angleterre dès le début de la guerre. Mme de Saint-Ebre était Anglaise.

Il était justement placé dans la salle Saint-Anatole où mesdemoiselles de Béringe exerçaient volontairement et charitablement leur pieux ministère.

Elles prirent en grande pitié ce pauvre blessé que la fatalité séparait des siens et qui sans cesse appelait tristement sa chère Margaret et son petit Edward.

Elles lui témoignèrent beaucoup de sympathie, l'entourèrent de soins dévoués, se chargèrent de sa correspondance, essayèrent enfin, par tous les moyens qu'un esprit délicat peut suggérer à de bons cœurs, de distraire un chagrin profond que la maladie aggravait encore.

Lady Margaret, aussitôt la triste nouvelle reçue, allait accourir quand son fils contracta dans le brouillard d'un pays qui n'était point favorable à sa constitution délicate, une de ces affections des bronches tenaces et dangereuses qui nécessitent les soins les plus vigilants.

L'épouse s'immola devant la mère. Mme de Saint-Ebre sauva son fils en tremblant de ne plus revoir son mari.

Elle le revit pourtant, lorsque la force de tempérament et l'énergie de M. de Saint-Ebre eurent triomphé du mal. Il se hâta de se faire transporter à petites journées jusqu'à Boulogne, d'où la jeune femme l'emporta en quelque sorte chez sa mère pour achever de lui rendre la santé à force de tendresse et de bonheur reconquis.

Ils y restèrent quelques mois. M. de Saint-Ebre, à peu près rétabli, manifesta le désir de reprendre son ancienne existence à Salins, dans un vieil hôtel paternel, imposant, sévère et plein de souvenirs de famille, dont l'architecture d'un grand style fait l'ornement du Bourg-Dessous et la jalousie du Bourg-Dessus.

Pour comprendre ces appellations, il faut savoir que la ville est partagée en deux portions distinctes comme étendue, habitations, sociétés, j'allais dire mœurs.

Le Bourg-Dessous, c'est la vieille ville qui garde le cachet indélébile de la domination espagnole. Eglises d'ordres composites que la guerre et le feu ont entamés ; maisons noires aux toits inégaux, portes cintrées, voûtes sombres, fenêtres ogivales, grilles ouvragées enserrant de leurs arceaux de fer des croissillons avarés d'air et de jour ; jardins suspendus accrochés à la montagne, terrasses superposées, restes de couvents, débris de remparts, tours branlantes.

On ne serait point surpris de voir apparaître à ces fenêtres discrètes des têtes de femmes armées de la fraise austère et les cheveux enfermés.

On s'attend presque à voir glisser, entre les murailles étroites, les manteaux retroussés et les sombrero rabattus.

Mais au lieu de cette mise en scène castillane, le Bourg-Dessous nous offre sans transition d'éléments costumes parisiens, dont les volants, les pouffes et les ceintures flottantes semblent dépayés même dans le quartier neuf où l'établissement des Bains dresse son minaret de briques.

Car le Bourg-Dessus, c'est le progrès, c'est le moderne, c'est le théâtre, la rue pavée, éclairée, vivante.

Et l'un succède brusquement à l'autre, Salins n'étant qu'une unique rue interminable, entre deux montagnes couronnées de forts.

Dans le passé, on la voit ensevelie dans le souvenir des sièges qu'elle a soutenus, de la peste qui l'a décimée, des incendies qui l'ont six fois dévorée.

Dans le présent, on la trouve régénérée par de bienfaisantes eaux minérales et faisant des efforts réels, quoique encore incomplets, pour s'élever au rang de grande station balnéaire.

Ainsi située, la petite ville pittoresque attire

plus le touriste par la variété de ses sites sauvages, verdoyants ou gracieux, que par le nombre de ses plaisirs.

Les habitants semblent y jouir de cette quiétude somnifère que certaines latitudes provinciales distillent invinciblement.

Pour beaucoup, du reste, cette absence d'émotions est tout le bonheur.

Lady Margaret, transplantée de Londres à Salins par le fait d'un mariage de convenance arrangé par les deux familles amies, y serait morte d'ennui peut-être, sans la naissance du petit Edward.

Mais elle était de cette race britannique où l'amour de la famille tient aux entrailles. La maternité lui tenait lieu de plaisirs, ou, pour mieux dire, les renfermait tous.

Quoique positive, elle avait un certain fonds de sensibilité. La charitable intention de mesdemoiselles de Béringe dans ses épreuves d'épouse, l'avait touchée autant qu'elle était susceptible de l'être.

Vite, vite, à peine descendue dans le sombre hôtel de Saint-Ebre, voulut-elle aller le leur dire elle-même.

Elle le regardait comme un devoir d'abord, et n'était point fâchée non plus d'avoir cette occasion précieuse de glisser un oeil curieux dans cet intérieur mystérieux, dont il se racontait tant de choses bizarres.

M. Charles de Saint-Ebre partagea volontiers ce grand empressement sans y apporter, lui, la moindre arrière-pensée.

C'était un caractère loyal, sans l'ombre de finesse, un esprit ordinaire, un cœur excellent ; un de ces hommes qui honorent le nom qu'ils portent sans y ajouter d'éclat ; un de ces maris qui inspirent à une femme bien élevée une affection sincère quoique sans enthousiasme.

— Ma chère amie, dit M. de Saint-Ebre, je vous ferai seulement observer qu'on ne peut aller à Brébion en carrosse.

— N'y peut-on pas monter à cheval ?

— Difficilement. Je craindrais que votre jugement, *Lindine*, n'eût pas le pied assez sûr pour ces rochers nus.

— Eh bien ! je grimperai ! déclara vaillamment la jeune femme.

Elle le fit comme elle le disait, avec une ardeur qui n'était pas précisément dans ses habitudes.

C'est pourquoi du haut de la *Tour-Maitresse* Aubin, qui venait d'abandonner quelques instants son travail, contemplait, un jour, avec stupeur, une visiteuse inconnue, montant, montant, sans prendre haleine, vers le château.

Il crut d'abord à quelque baigneuse découverte dont le pied alpestre s'essayait orgueilleusement dans ces chemins sans pareils.

Mais bientôt, la silhouette épaisse et carrée du cavalier qui l'accompagnait, vint ôter toute vraisemblance à cette hypothèse.

Ce cavalier, qui suait et soufflait à suivre la promeneuse, ne remplissait certainement pas là un acte de plaisir volontaire, ni même de courtoisie banale.

On devinait bien, rien qu'à l'entrevoir, qu'un monsieur de cette encolure n'accomplissait pas l'ascension de Brébion sans un grave motif.

Plus il approchait, d'ailleurs, plus Aubin, rassemblant ses souvenirs, en arrivait à mettre un nom sur ce visage.

— Eh mon Dieu ! fit-il tout à coup, c'est M. Charles de Saint-Ebre qui vient se montrer à nos enfants dans tout l'épanouissement de sa convalescence.

Aubin disait encore volontiers "nos enfants," peut-être pour oublier que l'aînée allait être majeure.

Il dégringola, plutôt qu'il ne descendit, l'escalier de sa cellule, faillit renverser Mariette dans la cour et fit irruption à la façon d'un obus dans la grande salle.

— Madame la marquise... madame la marquise... une visite !

Il n'avait pas le temps de prendre de détours pour annoncer l'étonnante nouvelle : elle le talonnait.

La marquise fit un bond sur son fauteuil.

— Une visite !... répéta-t-elle ; mais ce n'est pas l'époque où maître Traibois, mon notaire, vient de Besançon pour me voir.

— Aussi n'est-ce pas maître Traibois.

— Ce n'est pas ?... qui donc alors ?

— M. et Mme de Saint-Ebre.

Elle se leva toute souriante.

— Notre blessé ! fit-elle avec joie.

Paula jeta sur sa robe de cotonnade à larges fleurs, descendue d'une tenture hors de service, un regard désolé.

C'est qu'elle était femme, la jolie Paula, et qu'il lui déplaisait fort, d'instinct, de paraître devant une autre femme sous cet étrange accoutrement.

Etiennette n'y songeait même pas, quoique le fourreau noir qui enserrait sa chétive personne ne fût rien moins que gracieux à l'œil.

La marquise avait froncé les épais sourcils gris qui donnaient à son visage austère une expression de dureté.

— Je crois peu à la reconnaissance du monde, dit-elle froidement. Si M. et Mme de Saint-Ebre prennent la peine de monter jusqu'ici, c'est qu'ils ont quelque curiosité à satisfaire.

Il ne me plaît guère de m'y prêter.

— O mère ! insista Etiennette.

— D'ailleurs, je ne reçois personne, je n'entends pas être espionnée.

Et la vieille dame, dans un inconcevable accès de sauvagerie, fit le plus énergique des gestes de refus.

Etiennette effarée lui prit les mains.

— Trop tard ! murmura la jeune fille.

Mariette venait d'apparaître sur le seuil, précédant les visiteurs avec une gaucherie qui tou-

chait à l'hébètement. De sa vie il ne lui était rien arrivé de pareil.

— C'est un monsieur et une dame... commença-t-elle.

Paula ne lui laissa pas le temps d'achever. Avec une grâce naïve, elle s'avancit au-devant de Mme de Saint-Ebre en souriant au convalescent.

Celui-ci, tout heureux de revoir "ses bonnes petites sœurs de charité," débuta par une explosion joyeuse qui mit tout le monde à l'aise. — Le trouvez-vous assez remonté, assez fleuri, assez jubilant, votre blessé ? demanda-t-il avec un empressement comique tandis que lady Margaret faisait à la marquise la plus respectueuse révérence.

Quand il eut accompli lui-même ce devoir, il revint à Etiennette et à Paula le cœur tout débordant de la satisfaction sans seconde du retour à la vie chez les natures robustes.

La jeune femme, très-désireuse de payer son tribut d'actions de grâces, le fit avec une simplicité émue dont la sincérité ne pouvait être discutée.

Mme de Brébion, renfermée dans un silence hautain, se sentit presque attendrie des bénédictions qu'elle entendait donner à "ses filles."

Non pas qu'elle ne trouvât ces bénédictions on ne peut plus méritées, mais ses souvenirs amers et lointains l'avaient rendue fort sceptique sur les sentiments d'autrui.

La conversation prit bientôt un tour facile, affectueux même. Les circonstances douloureuses où l'on s'était connu semblaient avoir le don d'aplanir l'étiennette et d'ouvrir les cœurs.

Mme de Saint-Ebre, mal assise sur une chaise de paille, contemplait d'un oeil discrètement investigateur le très-singulier spectacle de cet intérieur.

La grande salle avait les proportions larges et profondes d'une époque de géants. Son plafond, très-élevé, était entièrement composé d'épais solives de chêne où reluisaient encore d'espace en espace des étoiles d'or terni ; les fenêtres, creuses assez pour y installer un boudoir parisien, ne laissaient qu'un jour rare : une cheminée de pierre sculptée, dont une double rangée de personnages légendaires montraient leurs têtes entamées, leurs bras absents, leurs figures grimaçantes, projetait son avent gigantesque fouillé comme une chasse italienne ; aux murs pendaient lamentablement des pans de tentures de cuir, jadis dorées et gaufrées, que les clous d'Aubin Vial, patiemment enfoncés çà et là, essayaient de retenir en équilibre ; un dresseur antique, privé de sa vaisselle plate et de sa faïence armoriée, occupait un des côtés de la salle ; un bahut sans portes, trois escabeaux séculaires y représentaient le temps passé ; deux fauteuils de paille et quelques chaises, cannelées par Thibaut avec de l'osier sauvage, composaient le mobilier moderne.

Au milieu de cet ameublement hétéroclite, le piano de la marquise montrait ses touches fausses et déchaussées qui parfois, le soir, babillaient agréablement sous les doigts de Paula, ou pleuraient sous ceux d'Etiennette.

Une chiffonnière en bois de violette, plaquée d'une planche de sapin par Thibaut, servait de table de travail aux deux jeunes filles, dans l'embrasure profonde d'une des fenêtres.

Toutes ces choses appartenant à des âges divers, et, comme scandalisées de leur réunion, formaient un assemblage lugubre, pauvre, blessant à l'œil.

L'atmosphère paraissait lourde entre ces poutres de chêne aux étoiles d'or, et ces sièges boiteux, humblement empailés, entre ces ciselures de pierre et ces vitres de verre grossier.

En regardant la marquise droite, sèche, impassible, au milieu de ces incohérences et de ces débris, lady Margaret eut comme l'impression d'une immense misère ou d'une épouvantable passion.

Et, lorsque ses yeux dilatés de surprise, embrassaient le groupe touchant des deux sœurs, elle se demandait avec un involontaire frisson comment ces deux fleurs de jeunesse avaient pu s'épanouir en tel milieu.

Il est vrai que l'une d'elles, du moins, n'avait point atteint sa croissance normale et semblait souffrir inconsciemment d'un manque d'air ou de liberté.

Etiennette, avec une épaule légèrement défectueuse, une physionomie grave et de petits membres délicats, racontait à son insu les misères et les étouffements de cette vie comprimée.

M. de Saint-Ebre ne vit pas tant de choses, car il se bornait à juger superficiellement ce qui frappait son regard.

— Une vieille femme originale et des fillettes qui doivent énormément s'ennuyer ! pensait-il en prenant congé.

On ne se sépara pas sans que Mme de Saint-Ebre n'eût prié Mme de Brébion de lui permettre des relations plus suivies avec "ses jeunes et déjà chères amies."

Elle mit une certaine grâce exotique dans cette demande dont le grand air et la forme élégante désarmèrent quelque peu la vieille dame.

Sans rien promettre, elle n'enleva pas tout espoir à lady Margaret de recevoir les douces reuses.

Elles-ci, non accoutumées à des marques aussi flatteuses d'attention, restèrent sous le charme de cette apparition aristocratique, si digne dans sa forme, si souriante dans ses manifestations.

— A revoir ! à revoir ! répétait Paula avec l'ivresse des natures primitives et passionnées.

Et, toute caressante, elle mettait son front sous les lèvres de lady Margaret.

— A revoir ! disait aussi Etiennette, mais avec la timidité d'une âme craintive que trouble un nouvel horizon.

V

Aubin Vial n'avait point assisté à cette mémorable visite. Sa dépendance volontaire, qu'on ne lui faisait jamais sentir, lui créait des devoirs de convenance qu'il remplissait par instinct, sans trop savoir, par la seule impulsion de sa délicatesse.

Secrétaire, ami, serviteur, il était tout cela et plus encore. Il se regardait comme le chien fidèle de la marquise, comme le gardien des ruines, comme le défenseur des orphelines, comme le souffre-douleurs d'élection qui devait épargner à tous une fatigue, une privation, ou une inquiétude.

Sa courte vie militaire, si rude et si pleine, avait élargi son dévouement, comme elle avait doublé ses forces physiques.

Il prévoyait l'heure où la vie factice et hors nature de Brébion trouverait son terme dans celui de la vie même de sa propriétaire.

Et d'avance, il s'effrayait de voir contracter aux orphelines d'autres relations qui puissent au besoin devenir d'autres appuis.

Il se sentait trop peu de chose pour pouvoir leur tenir lieu de tout, et pourtant, dans sa passion de dévouement, il rêvait de se passer des hommes pour cette œuvre si lourde.

Il ne se réjouit donc pas de la venue du ménage Saint-Ebre qui lui parut comme une menace.

L'aumônier, au contraire, crut voir la main de la Providence dans cette liaison amicale, distinguée, qui venait au devant de ses élèves.

N'était-ce pas une porte tout naturellement ouverte sur ce monde qu'elles paraissaient destinées à ne jamais entrevoir ?

N'était-ce pas le début d'un genre de vie nouveau plus conforme aux aspirations de la jeunesse ?

Et ne fallait-il pas regarder comme une première victoire que la marquise, dans son farouche amour de solitude, eût été contrainte de faire bon accueil aux étrangers ?

Aussi, lorsque fut agitée la grosse question : "Faudra-t-il rendre sa visite à Mme de Saint-Ebre ?" l'aumônier se déclara-t-il hautement pour l'affirmative.

"Monsieur l'abbé, lui répondit assez sèchement Mme de Brébion, vos conseils, permettez-moi de vous le dire, se ressentent trop de la bonté de votre cœur, et point assez de la prudence de votre caractère.

— En quoi donc, chère madame ?

— En ceci, que c'est vous qui m'avez encouragée à laisser ces enfants descendre à Salins soigner les blessés, et que c'est vous encore, lorsque cette première concession m'attire des dérogations à mes habitudes, qui voulez donner suite à des changements qui me froissent et m'inquiètent.

— Mais, madame, ces pauvres enfants sont appelées à vivre au milieu d'un monde qu'elles ignorent, et l'on pourrait...

— Pourquoi cela ? interrompit violemment la vieille dame. Ne peuvent-elles vivre à Brébion comme j'y vis depuis cinquante ans moi-même ?... Elles y seront à l'abri des injustices, des prodigalités, des abandons, des commérages. Elles y conserveront la paix.

— Peut-être désireront-elles voir de plus près ces oranges que vous redoutez pour elles : la jeunesse a ces audaces.

— Elles en reviendraient blessées, mutilées, mourantes peut-être, je veux qu'elles restent sur leur rocher.

— Un mariage peut cependant...

— Un mariage !... Où donc avez-vous pris, monsieur l'abbé, que ces enfants doivent se marier ? Où donc est l'impérieuse nécessité de les livrer, innocentes et bonnes, à des maris légers, joueurs, faux, méchants ?... Moi vivante, elles ne se marieront pas.

L'aumônier ne le savait que trop.

D'ailleurs, qui donc aurait songé à demander la main d'Etiennette, une fille laide, ou de Paula, une fille pauvre ?

Quant la marquise faisait quelque allusion, si indirecte qu'elle fût, aux ménages mal assortis, aux douleurs cachées du mariage, elle tombait dans des accès de tristesse dont rien ne pouvait la tirer.

Il fallut attendre plusieurs jours avant d'oser formuler à nouveau la terrible question : "Faut-il rendre la visite de Mme de Saint-Ebre ?"

Cette fois encore, on se fut heurté à un impitoyable refus si l'aumônier n'avait eu la triomphante inspiration d'insinuer que ce serait le premier manque d'étiennette dont un Brébion se rendrait coupable.

Sur les cordes distendues de cette intelligence autrefois belle et qui s'en allait déclinant, on ne pouvait plus guère faire vibrer qu'un son : l'orgueil de race.

Pour ne pas faire déroger Brébion de son vieux renom de courtoisie, la marquise consentit d'admettre que toute visite en vaut une autre, et que mesdemoiselles de Béringe se présenteraient à l'hôtel Saint-Ebre le dernier jour de la semaine.

Ce fut une grosse affaire. Paula, dont la vanité naissante avait des intuitions toutes féminines, fit subir à sa modeste garde-robe l'examen le plus attentif. Rien n'était convenable, rien n'était possible même.

Pour la première fois, la pauvre petite se trouvait en face d'une de ces nécessités sociales que le philosophe dédaigne, mais dont les jeunes filles de dix-huit ans subissent aveuglément les arrêts.

Etre à la mode ! elle n'osait point y penser ; mais, au moins, fallait-il ne pas faire peur.

Etiennette la tira d'embarras. La belle saison lui vint également en aide en autorisant une fraîcheur de tissu qui devait à un récent blanchissage son éclat printanier.

Dans ses patientes recherches au milieu des débris de toutes natures qui encombraient le château, Etienne avait découvert certain moustiquaire de mousseline blanche dont les châtelaines de Brébion préservèrent jadis leur visage délicat pendant les chaudes nuits d'été. Le tissu solide, quoique clair, qui avait résisté à l'action des années, en avait contracté la teinte rousse. Si Mariette n'avait pas possédé le grand art de laver bien avec peu de savon, et de repasser à miracle avec un charbon insuffisant, rien de bon n'eût été tiré du moustiquaire. Heureusement pour les jeunes filles que Mariette était un trésor.

(La suite au prochain numéro.)

FAITS DIVERS

UN CHEMIN DE FER TRANSAMÉRICAIN.—Voici encore un de ces projets comme les Américains savent seuls en concevoir et qu'ils sont capables de mener à bonne fin, s'ils le veulent sérieusement.

Il s'agirait d'un projet de chemin de fer qui traverserait la Californie méridionale, le Mexique, les Etats de l'Amérique centrale, et enfin ceux de l'Amérique du Sud. La ligne commencerait au fort Yuma et par le Colorado, la Sonora, Mazatlan, au Mexique, en passant par Zehuatepec, gagnerait les Etats de l'Amérique centrale qui occupent l'isthme de Panama : Guatemala, Salvador, Honduras, Costarica et Panama. En quittant l'isthme, la ligne traverserait et desservirait Lima, la capitale du Pérou, les Etats de Colombie, le Chili, Valparaiso et Buenos-Ayres.

La longueur de cette voie ferrée serait de 11,166 milles, sans compter 5,382 autres milles de lignes secondaires qu'il serait nécessaire de construire pour mettre le réseau en communication avec quelques-uns des ports les plus importants.

On évalue à près de 3 milliards de francs les frais qu'occasionnerait la construction de cette ligne gigantesque.

Tel est le projet ; il est grandiose ; mais est-il exécutable et, exécuté, rendra-t-il des services en rapport avec l'énormité de la dépense ? C'est douteux.

UNE TRAVERSÉE RAPIDE D'ANGLETERRE EN AUSTRALIE.—La traversée la plus rapide que l'on puisse citer entre Londres et Melbourne, par le cap de Bonne-Espérance, vient d'être accomplie par le vapeur *Lusitania*, de la Pacific Navigation Company.

Le *Lusitania* a effectué ce voyage en quarante jours ainsi répartis : deux jours de Londres à Plymouth, trente-cinq de Plymouth à Adelaide, et trois d'Adelaide à Melbourne.

Or, entre Londres et Melbourne, il y a environ six mille deux cents lieues, ce qui donne un parcours journalier moyen de 155 lieues ou six lieues et demie par heure. Si l'on se reporte à l'article que nous avons donné il y a quelque temps sur la traversée d'un voilier d'Angleterre en Australie, on n'a sans doute pas oublié que des courants existent qui, de la côte d'Amérique, poussent rapidement les navires vers le cap de Bonne-Espérance, et de là vers l'Australie. L'action de ces courants, unis à celle du moteur à vapeur, explique la rapide traversée.

—Voici comment on fait les choses dans l'Etat de Kentucky. Il y a quelques semaines, sur le soir, un commis du nom de Joseph Hansen, a rencontré sur un pont près de Big Clift, Kentucky, deux voleurs qui lui ont demandé sa bourse. Pour toute réponse, Hansen tire son revolver et, d'un seul coup, met l'un des voleurs hors de combat ; le second, se lançant sur Hansen, essaie de le précipiter du pont, mais Hansen l'a poignardé puis l'a jeté dans l'abîme d'une hauteur de cent quarante-six pieds.

TERRIBLE ACCIDENT.—Une dépêche de Glasgow, Ecosse, mande qu'une explosion de feu grisou a eu lieu dans une houillère, à High Blantyre. Au moment où l'accident est arrivé, il y avait, dit-on, 400 hommes au fond de la mine. Une autre dépêche dit qu'il n'y en avait que 233. On a déjà retiré 40 cadavres et l'on craint que tous les ouvriers renfermés dans la mine ne périssent avant que l'on puisse leur porter secours. On entend, dit la dernière dépêche, les malheureux prisonniers frapper sur les parois de la houillère, pour appeler au secours, mais, malgré les efforts que l'on fait pour arriver au fond de la mine, il est probable que tous seront suffoqués lorsque les communications seront retablies.

MARI DES CINQ SEURS.—Nous lisons dans le *Democrat* de Texarkana (Missouri) :

«Claborne Jackson, ancien gouverneur de l'Etat du Missouri, est mort dans une ferme, près de la ville de Little Rock, au milieu d'étrangers, sans une main amie pour lui fermer les yeux. Le fait le plus remarquable de sa carrière est qu'il avait épousé successivement les cinq filles d'un des gentlemen les plus riches et les plus respectables de l'Etat. Chaque fois qu'il devenait veuf, trois mois, jour pour jour, après la mort de sa femme, il demandait la main d'une des sœurs de la défunte par ordre d'âge. On raconte que, quand le gouverneur alla prier son sempiternel beau-père de lui accorder sa cinquième et dernière fille, le vieux gentleman lui répondit :

—Oui, Claib, prenez-la. Elles y auront toutes passé. Mais que ce soit fini, et, pour l'amour de Dieu, ne venez pas un jour me demander 'ma vieille.' »

UN BAL COSTUMÉ.—Il vient de mourir à L..., dit le *Figaro*, une femme jeune encore qui avait eu la douleur, il y a quinze ans, de perdre son mari dans des circonstances des plus dramatiques.

Ce ménage, jeune et charmant, appartenait aux premières familles de L....

C'était pendant un bal costumé donné par un des grands industriels de la ville. Mme X.... accompagnait son mari déguisé en pompier de Nanterre. Elle, gaie, spirituelle, était habillée en *Folie*.

Au moment où la fête arrivait à son paroxysme de folle gaieté, M. X.... qui était un valseur acharné, quitte tout à coup sa danseuse, s'affaisse sur un fauteuil. Il était mort.

La jeune femme, éperdue, se jette sur son mari, cherchant à le ranimer ; mais, comme une dérision amère du sort, le bruit des grelots de son costume suit chacun de ses mouvements.

D'une main crispée, elle arrache son corsage pièce par pièce... ; mais chaque lambeau qui tombe jette un ricanement sinistre.

Enfin, un prêtre arrive et remplit sa mission au milieu de cette foule bariolée et frémissante de terreur.

ARRESTATION D'UNE BANDE DE VOLEURS.—

La police de Lille vient d'arrêter toute une bande de voleurs, tous repris de justice et déjà condamnés pour vol. Ils appartiennent à la classe ouvrière. Le plus âgé a 26 ans, le plus jeune 15 ans à peine. C'est dans les prisons que ces individus se sont connus et ont arrêté les bases de leur société. Ils opéraient généralement la nuit, parfois le jour. Avaient-ils jeté leur dévolu sur un quartier de la ville, ils le parcouraient le jour en tous sens, s'enquérant des dispositions prises par les habitants pour se prémunir contre les voleurs, etc. Le soir, ils arrêtaient leur plan, et vers deux ou trois heures du matin, ils se réunissaient, parcouraient ce quartier de nouveau, et, si tout était calme, ils se mettaient à l'œuvre. Un seul opérait, les autres faisaient le guet. Au moindre bruit, l'individu occupé à briser les volets et les devantures était averti, et il s'esquivait à la faveur de l'obscurité.

Enfin, le 25 septembre, après 23 nuits de veille et de fatigues, les agents de la sûreté, guidés par quelques indices recueillis, étaient venus dans la rue Saint-André. Afin de ne pas éveiller l'attention des voleurs qu'ils soupçonnaient être dans cette rue, ils portaient des chaussons de liège et se dissimulaient le long des maisons. Un coup de sifflet attira leur attention. Bientôt, ils virent accourir quatre individus qui, après s'être consultés, se séparèrent, l'un pour se diriger vers le magasin d'un boulanger, les autres pour se tenir en observation. Les dispositions des agents furent bientôt prises. Deux d'entre eux surveillèrent l'individu qui travaillait à fracturer la devanture du boulanger, les autres se tinrent à portée des trois voleurs postés en vedettes ; quelques minutes après, toute la bande était arrêtée.

MOEURS PARISIENNES.—Un journal parisien du 8 octobre rapporte le fait suivant : «Les sieurs M.... et Victor D...., tous deux maquignons, possédant chacun un de ces forts chiens dit "bull-terriers," engagèrent un pari sur la vigueur et le courage de ces animaux, et décidèrent de les faire battre jusqu'à la mort de l'un d'eux. Une douzaine de leurs camarades se rendirent avec eux dans un terrain vague de la rue Baudricourt, pour être les témoins et arbitres du combat.

«A peine arrivés, ils lâchèrent l'un sur l'autre les vaillantes bêtes, en les excitant par leurs cris, et une lutte horrible s'engagea aussitôt. Chacun connaît l'ardeur et la ténacité que mettent à se battre les chiens terriers, dont le caractère est naturellement féroce et que l'on dresse tout jeune à la chasse aux rats.

«Au bout de quelques minutes, les chiens, d'une force à peu près égale, s'étaient déjà fait d'atroces blessures. L'un des deux avait une patte complètement broyée par les crocs de son adversaire qui, de son côté, avait le ventre ouvert et perdait ses entrailles. Les assistants voulaient que l'on mit fin à la lutte, mais les propriétaires des chiens s'y opposèrent, attendu que les pauvres bêtes respiraient encore, et qu'il fallait qu'il y en eût un de tué ; et ils eurent le courage, comme les chiens ne se sentaient plus, de les saisir chacun à plein corps, et de les jeter encore une fois l'un sur l'autre, en les excitant de nouveau.

«Le combat ne finit qu'à l'arrivée de deux gardiens de la paix, qui conduisirent les sieurs M.... et D.... chez le commissaire de police, qui a dressé contre eux procès-verbal, pour infraction à la loi Grammont.»

CATASTROPHE.—Le malheur vient encore de frapper deux grands coups sur la cité de Saint-Jean, N.-B.

Samedi matin, le 20 octobre dernier, à onze heures, tandis que plusieurs jeunes gens étaient occupés à enlever des briques, sur le lot Wiggins, rue Cantorbury, les murs s'écroulèrent, ensevelissant plusieurs personnes sous leurs ruines. On se mit aussitôt à déblayer l'endroit, et plusieurs des malheureux jeunes gens furent retirés tous plus ou moins blessés. Chose étonnante, cependant, on ne retira qu'un cadavre, et, parmi les autres victimes, la plupart en reviendront.

A trois heures, le même matin ou le lendemain, nous n'avons pu savoir au juste, le feu se déclarait dans la partie supérieure de la rue Maine, à l'endroit de la ville appelé Portland.

A quatre heures, on s'aperçut que les flammes avaient pris des proportions considérables, et

l'on vit avec douleur que tout effort pour les maîtriser serait inutile pendant longtemps. L'incendie était répandu sur tout le bloc comprenant la partie nord de la rue Maine, la partie sud de la rue Chapel, la partie Est de la rue Acadie, et le côté ouest de la rue Portland.

Plus tard, les flammes circulaient également dans les rues plus basses, ne laissant pas une seule habitation debout.

Des milliers de personnes affolées couraient en tout sens, et il y eut des scènes de toutes sortes, comme cela est inévitable dans de telles catastrophes. Ici, une femme malade poussée des gémissements tandis qu'on la transporte sur un brancard ; là, une mère au désespoir appelle son enfant à travers une fumée impénétrable : tous ces cris étaient à demi étouffés par les craquements sinistres des pièces de charpente et par les formidables voix des pompiers.

Les pertes sont énormes et ne sauraient être évaluées en ce moment. La plupart des maisons d'assurance vont encore avoir de lourdes sommes à payer.

Un tel incendie, aux approches de l'hiver, est bien fait pour semer le désespoir parmi les familles qui viennent d'être éprouvées si péniblement. Et l'on affirme que ce malheur est l'œuvre d'incendiaires ! Quelle responsabilité ces misérables n'assument-ils pas, et, en supposant qu'ils échappent aux atteintes de la justice, quel compte à rendre un jour à Celui qui voit tout !

Le feu a originé, paraît-il, dans un hangar construit en bois, propriété d'un M. McPherson.

LA PREMIÈRE LOCOMOTIVE A MANITOBA.—On lit dans le *Métis* du 11 octobre :

«La première locomotive de chemin de fer qui ait jamais vu Manitoba est arrivée le 9 octobre au matin. Elle était à bord d'une barge avec un char de travail et cinq chars plateforme. Le *Selkirk* poussait le tout devant lui. Toute décorée de verdure et de drapeaux, la machine n'a cessé de faire entendre son sifflet durant les quatre derniers milles, et elle est descendue se laisser amarrer au quai de l'entrepôt No. 6, à Winnipeg, entre une véritable haie de curieux enthousiastes qui bordaient les côtes de Saint-Boniface et de Winnipeg. Le maire lui a fait réception, c'est-à-dire était au quai lors de son arrivée.

«Cette locomotive et les chars sont de seconde main, et ont été achetées à la compagnie du *Northern Pacific* américain ; l'ouvrier a même gardé le N de *Northern* en remplaçant ce nom par celui de *Canadian* sur ces premières voitures du *cheval de feu*.

«Dans la journée, la locomotive est venue débarquer sur ses lisses du côté de Saint-Boniface, et hier, on entendait ses sifflets joyeux.

«Nous laissons le lecteur faire lui-même ses réflexions sur la révolution économique que va accomplir ici cette machine : nous ajouterons seulement que la Province se lance tout doucement dans les chemins de fer ; sa première locomotive est de seconde main et bon marché, paraît-il. On sait le proverbe italien : *Chi va piano, etc.*»

INCENDIAT.—Une dépêche de Fredericton, N. B., mande qu'un feu allumé évidemment par un incendiaire, a menacé, lundi soir, le 22 octobre, de réduire toute la ville en cendre. Les flammes ont pris naissance dans une grange, en arrière d'un hôtel de la rue Queen, et se sont répandues avec rapidité, détruisant plusieurs résidences. Les pertes sont évaluées à \$30,000.

—On lit dans la *Gazette de Sorel* :

«A la fin de la semaine dernière, Son Excellence le lieutenant-gouverneur de la province de Québec est allé à la chasse aux canards, dans les îles de Sorel ; pour retourner à Québec, Son Excellence avait fait demander à la compagnie du Richelieu de donner les ordres nécessaires afin que le vapeur qui descendait de Montréal le prit en passant à l'entrée du lac Saint-Pierre. Soit que la commission n'ait pas été faite, soit qu'elle ait été mal faite, les ordres nécessaires n'ayant pas été donnés, le vapeur n'est pas arrêté à l'endroit où se trouvait Son Excellence pour le prendre ; néanmoins, comme Son Excellence tenait à retourner à Québec ce soir-là, il s'est dirigé dans la frêle embarcation à la rencontre du steamer, qui descendait à pleine vapeur ; en arrivant près du vaisseau, Son Excellence fut jetée contre une des défenses du vapeur et reçut une blessure qui n'a pas eu de graves conséquences, grâce aux soins intelligents et immédiats que Son Excellence a reçus de suite à bord du vapeur.»

—M. Perrault, secrétaire de la Commission de l'Exposition de Paris, partira le mois prochain pour Paris. Le gouvernement a été informé que le département anglais était très-avancé dans sa construction. Une photographie du trophée sera expédiée en Angleterre avec le courrier de vendredi prochain. Ce trophée doit être placé dans une tour à droite de l'entrée principale et au point d'intersection des deux annexes. Il aura une hauteur de 80 pieds sur quatre étages. Sa base aura une superficie de 30 pieds. Il sera composé des plus beaux échantillons des bois du Canada.

INCENDIE.—Nous avons le regret d'apprendre que le couvent de Saint-Lin a été la proie des flammes. Mardi matin, le 23 octobre, à 4 heures, le feu s'est tout à coup déclaré et a pris des proportions effrayantes. Les citoyens accoururent et parvinrent, non sans peine, à sauver les pensionnaires qui dormaient lorsqu'on s'est aperçu de l'incendie. Les effets du couvent sont en partie sauvés, grâce à l'organisation de M. Sénécal et de ses hommes.

SCALPÉ PAR SON MARI.—On lit dans l'*Enterprise* de Virginia (Nevada) du 18 octobre :

«Nous avons dit, hier, qu'un résident de Gold Hill, Matthew Truen, a scalpé sa femme. Le fait était littéralement vrai. Il lui a fait, avec un couteau, une incision en forme de V sur la nuque, et il a enlevé cheveux, cuir chevelu et tout. Il a comparu devant le juge Cook, de Gold Hill. Sa femme a été entendue. Les détails qu'elle a donnés de la mutilation qui lui avait été infligée ont indigné le jury. Sa déposition achevée, elle a sorti d'un panier son cuir chevelu avec les cheveux attachés, et elle a fait passer ce trophée encore sanglant sous les yeux de la cour et des jurés.

«Ceux-ci ont rendu séance tenante un verdict de "coupable," et la cour a condamné Truen à \$100 d'amende. La vue des espèces a calmé subitement l'irritation de la femme scalpée. Elle a compté et recompté les pièces d'or, et, s'étant assurée que la somme était au complet, elle a prié la cour de ne pas infliger d'autre punition à son mari.

—Le 5 octobre, le Révd. M. Desmarais célébrait à la Pointe-aux-Trembles le soixante-cinquième anniversaire du mariage de M. François Monette, cultivateur, de cette paroisse, avec Dame Marthe-Louise Charette, tous deux âgés de 86 ans. Ce fut une véritable fête pour la paroisse et surtout pour la famille des deux vénérables époux, qui se compose de huit enfants, de quatre-vingts petits-enfants et de quatre-vingt-douze arrière-petits-enfants. Ils ont déjà célébré le 50ème et le 60ème anniversaire de leur union, et, malgré leur âge avancé, ils jouissent encore d'une bonne santé.

Un des fils de M. Monette est marié avec une dame Robert, dont le père et la mère vivent encore, de sorte que, leurs petits-enfants ont le bonheur de saluer leurs bisaisiècles du côté paternel et du côté maternel.

M. Monette est né le 5 octobre 1790 ; il a fait sa première communion le 5 octobre 1802 ; il s'est marié le 5 octobre 1812 ; il a renouvelé son mariage la première fois le 5 octobre 1861, la deuxième fois, le 5 octobre 1871, et la troisième fois, le 2 octobre 1877.

M. le curé de la paroisse a fait un sermon de circonstance qui a été fort goûté par la foule qui encombrait l'église. Un chœur de chant, accompagné de l'orgue, réhaussait l'éclat de cette fête si touchante. Après l'office divin on se réunissait à l'hôtel où un goûter avait été préparé aux frais des conseillers de la municipalité. Deux magnifiques bouquets et une adresse furent présentés M. et Mme Monette, qui se rendirent ensuite à leur résidence accompagnés de leurs nombreux parents et amis.

Ceux qui ont été témoins de cette belle fête en conserveront longtemps le souvenir.

UN BOA EN LOUISIANE.—Le *Témis* de Shreveport raconte que M. Smith et son fils William, résidant du bayon de Quapaw, étant dans les bois, il y a quelques jours, ont tressailli en entendant un veau qui poussait des cris de détresse à peu de distance. Ils ont couru à son appel et ont trouvé le pauvre animal dans une triste situation. C'était un veau de deux ans. Autour de son corps s'enroulait lentement un énorme serpent, pendant d'un arbre élevé, à une branche duquel il se tenait attaché par l'autre bout. Smith père et fils, frappés de terreur à ce spectacle, sont restés plusieurs minutes la bouche béante et les yeux écarquillés.

Pendant ce temps, le serpent rétrécissait ses anneaux autour de sa proie, dont on entendait craquer les os. Le veau mort, le reptile a achevé de descendre de l'arbre et s'est mis à lécher le corps. Ensuite, il a ouvert sa bouche monstrueuse pour commencer son repas.

Mais les deux Smiths, revenus de leur stupeur, ont ouvert un feu nourri avec leurs carabines à deux coups, et, après avoir rechargé et déchargé leurs armes une douzaine de fois, ils ont eu la satisfaction de voir le serpent exhiler son dernier sifflement. C'était le plus grand qu'on ait jamais vu en Louisiane, et probablement dans toute l'Amérique du Nord. Il mesurait 31 pieds de long et 42 pouces de circonférence au milieu du corps. L'animal a été écorché, et sa peau va être envoyée à Shreveport et exhibée au public.

UN PHÉNOMÈNE.—Les journaux du Havre (France) parlent d'un phénomène qui s'est produit dans cette ville, le 19 septembre. Il s'est détaché d'un flocon de nuages blancs une certaine quantité de vapeur qui, peu à peu, s'est élargie et a formé un cercle parfait. Au fur et à mesure que ce phénomène céleste grandissait il devenait de plus en plus transparent et lumineux. La première forme figurait une couronne de neige, la deuxième une couronne de fleurs blanches, enfin la dernière représentait une aurole parfaite. Ce phénomène a passé du sud-ouest au nord-est, et a disparu dans l'espace. Le même soir, vers dix heures, une aurore boréale s'est produite. Un grand nombre de personnes croyaient qu'un incendie venait d'éclater dans la partie nord, tant le ciel paraissait en feu.

AVIS AUX DAMES.

Le soussigné informe respectueusement les Dames de la ville et de la campagne, qu'elles trouveront à son magasin de détail, No. 196, rue St. Laurent, le meilleur assortiment de Plumes d'Antraches et de Vantours, de toutes couleurs ; aussi, réparages de Plumes de toutes sortes exécutés avec le plus grand soin, et Plumes teintes sur échantillon sous le plus court délai ; Gants nettoyés et teints nous seuls.

J. H. LEBLANC. Atelier : 547, rue Craig.



LA GUERRE. Bataille de Schipka. 6^e journée (25 août). Convoy russe de vivres et d'eau montant sur les hauteurs sous le feu des Turcs.



BATAILLE DE SCHIPKA. 3^e journée (24 août). Arrivée des troupes. Le avant-garde de la brigade des volontaires de général Kulezov arrive au galop sur ses chevaux et déposent les fusils qui allaient couper la route de Goussa.



BATAILLE DE SCHIPKA. 5^e journée (25 août). Mort du général Deropinsky. (D'après le journal de M. de...)

ÉVÈNEMENTS D'ORIENT

REVUE DE LA SEMAINE

ORIENT

Athènes, 23.—La session de la Chambre grecque est réouverte.

Sofia, 23.—Six mille fourgons chargés de provisions sont sur la route de Plevna.

Plevna, 23.—Les Turcs sont activement occupés à construire de nouvelles lignes de fortifications qui rendront leur défense formidable.

Vienne, 24.—La Russie a ordonné la mobilisation de tous les régiments de Cosaques qui ne sont pas en service actif.

Erzeroum, 24.—Le 18 octobre les Russes ont attaqué le fort Ahenz, devant Kars, mais ils ont été repoussés avec perte.

Biela, 24.—Le Czarowitch s'avance sur Rasgrad, après avoir laissé une partie de son armée devant Rustchuk.

Rague, 24.—Les habitants du district de Wassowich, dans le Monténégro, souffrent de la famine.

Erzeroum, 24.—Moukhtar Pacha est à l'abri des attaques de l'ennemi; il occupe une forte position à Yenikal, à l'ouest de Saghanin Dagh.

Londres, 26.—Une dépêche officielle russe datée de Tutchintza, devant Plevna, dit que mercredi, après un engagement qui a duré dix heures, le détachement du général Gourko a enlevé la position des Turcs entre Gurji et Dubnik, sur Teliche.

Londres, 26.—La défaite des Turcs et l'établissement d'une forte division russe à l'ouest de Plevna, semblent être le prélude d'une tentative sérieuse pour forcer les lignes de Ghazi Osman et soumettre Plevna à un siège régulier.

Une partie de l'infanterie de la Garde Impériale a traversé le Vid, entre Nikapolis et Plevna, en contournant l'aide droite d'Osman.

Simultanément, le feu de l'artillerie a commencé sur toute la ligne à l'est de Plevna, et les troupes russes ont fait le simulacre d'un assaut, afin d'empêcher Ghazi Osman d'envoyer des renforts à Hipsei Pacha, qu'on dit avoir été fait prisonnier avec une partie de son état-major.

On croit généralement, depuis les dernières pluies, que les Russes sont convaincus de l'impossibilité d'hiverner en Bulgarie, et qu'ils feront un effort désespéré pour prendre Plevna, avant de se retirer en Roumanie.

FRANCE

Le ministère est résolu à ne pas résigner en France. Les républicains paraissent indécis et semblent quelque peu embarrassés de leur victoire.

Paris, 23.—L'article publié dans le Courrier de France, suggérant la formation d'un cabinet de conciliation, est supposé avoir été inspiré par Jules Grévy.

Paris, 23.—Jules Grévy accepte sa nomination dans le deuxième arrondissement de Paris au lieu de se présenter devant ses anciens commettants.

Paris, 24.—Ce matin, le Moniteur, organe officiel, dit que le président MacMahon a déclaré au duc de Broglie et à M. Fourtou qu'il ne fallait pas songer à faire de changements dans le ministère à présent.

Paris, 26.—Le Moniteur dit qu'à un certain moment, le maréchal MacMahon a été sur le point de recourir à un plébiscite.

L'Univers dit à titre de rumeur que le ton modéré de la presse orléaniste a pour but d'aplanir la voie pour l'élection du duc d'Aumale à la présidence.

Paris, 26.—Le Figaro annonce qu'à une assemblée du Cabinet tenue hier, le message du président MacMahon, qui doit être lu à l'ouverture des Chambres, a été adopté.

Londres, 27.—Le correspondant du Times télégraphie ce qui suit: "On croit que MacMahon est dominé par l'influence de ceux qui veulent résister au désir de la nation, mais le cabinet est divisé sur la question de décider jusqu'à quel point cette résistance doit être poussée.

Le duc de Broglie, le duc de Cazes, le général Berthault et M. de Maux seraient en faveur d'une nouvelle dissolution, mais si le Sénat la refusait ils résigneraient. Il est aussi question d'une dictature, mais le maréchal ne s'y prêterait pas." Une dépêche au Herald mande qu'on a proposé au comte de Chambord de le placer sur le trône. Il a refusé de se prêter à un coup d'Etat. Cette proposition a été faite, paraît-il, à la connaissance de quelques-uns des membres du cabinet.

CHOSSES ET AUTRES

Dans le passage Ménilmontant, à Paris, un effroyable incendie éclatait le 6 octobre sur les neuf heures du soir; c'était la fabrique de pianos de M. Nicolas Erard qui brûlait. Le Bulletin français dit que les pertes peuvent être évaluées à 1,500,000 francs.

On télégraphie de Paris, en date du 22, que les principaux bâtiments du Champ de Mars et du Trocadéro, pour l'Exposition de 1878, sont terminés, et que l'on a commencé à travailler aux installations intérieures. Les travaux sont très-avancés dans diverses parties des sections étrangères et particulièrement dans la section anglaise, où l'on vient d'achever de grands bâtiments destinés aux machines agricoles.

On lit dans le Journal de Québec: "Un événement important s'est produit lundi dernier sur le chemin du lac Saint-Jean. Ce jour-là, un nouveau monde a été virtuellement ouvert. La communication entre Québec et ce vaste grenier de la province a été établie. Six voitures venant des diverses paroisses du lac Saint-Jean sont arrivées vers minuit chez M. Jos. Lachance, établi à 8 lieues de Québec, et qui les a reçues avec une hospitalité toute canadienne. Ils ont mis deux jours et demi à franchir la distance du lac au poste occupé par M. Lachance, et trois jours jusqu'à Québec. Les voyageurs étaient dirigés par M. Hilaire Bélanger, qui a été un des surveillants du chemin pendant sa construction. Ils sont repartis pour le Saguenay, vendredi, avec de lourdes charges, entre autres des poêles pour les divers campements qui se construisent le long du chemin."

Une délégation militaire des Etats-Unis s'est rendue ces jours derniers sur le territoire canadien, dans le Nord-Ouest, pour conférer avec Sitting Bull et les Sioux réfugiés en Canada. La conférence n'a produit aucun résultat. Sitting Bull et les siens ont refusé de rentrer aux Etats-Unis, et ils ont repoussé les propositions qui leur étaient faites au nom du Président. Ils ont déclaré qu'ils préféraient rester en Canada. Leur chef a répondu en ces termes au général Ferry: "Voilà soixante-quatre ans que vous nous tenez sous votre domination et que vous nous maltraitez. Qu'avons-nous à démêler avec vous et pourquoi voulez-vous que nous retournions dans votre pays? Je ne vous ai point cédé mon territoire, mais vous m'avez poursuivi et j'ai été forcé de me réfugier dans ce pays avec les miens. Je suis né en ce pays parmi les métis de la Rivière-Rouge et nous allons dans la partie qu'ils habitent. Vous êtes venus ici pour nous débiter des mensonges, mais nous ne voulons pas prêter l'oreille à ces mensonges dans le pays de Notre Mère (le chef fait allusion à la Reine Victoria). Ne prononcez pas un mot de plus, mais retournez chez vous. Nous sommes dans notre patrie et nous avons l'intention d'y demeurer et d'y élever nos enfants."

VARIÉTÉS

Entre causeurs d'un cercle parisien: —Avez-vous jamais entendu dire qu'un médecin ait sauvé la vie à qui que ce soit? Chacun garde le silence.

Tout à coup, l'un des membres du cercle prend la parole: —Si, j'en connais un, dit-il; son client passait en voiture; le cheval s'emporte, le médecin se trouve là, par hasard, attrape la bride, et sauve probablement ainsi la vie de son client; je ne connais pas d'autre cas.

Dans une réunion électorale: —Non! non! le citoyen Bezuchet n'est pas un pur! il change d'opinion aussi souvent que de chemise!

Une voix s'élève avec autorité: —Eh bien, qu'est-ce que cela fait, s'il ne change pas plus souvent d'opinion que de chemise, nous sommes toujours sûrs de lui jusqu'en 1880.

Emprunté à l'almanach du Voleur: Monologue d'un pochard: Il s'adresse à son chapeau qui vient de rouler dans la boue: —Si je te ramasse, je tombe; si je tombe, tu ne me ramasseras pas, eh bien... je te laisse!

Une idée originale: Le testament d'un M. B... a été ouvert hier, dans l'étude d'un notaire de Paris, et on y a lu la disposition suivante: "Je désire formellement que mon corps soit enseveli dans ma grande malle en cuir, au lieu de bière. J'aime cette malle qui a fait trois fois le tour du monde avec moi." Ce mode d'ensevelissement sera-t-il autorisé?

Une dame à un petit ramoneur dont la figure forme une épaisse plaque noire: —Tu as donc déjà trouvé de l'ouvrage, que tu as la figure toute noire? —Oh! non, madame, c'est de la suie de l'année dernière.

Prix du Marché de Détail de Montréal.

Table listing market prices for various goods in Montreal, dated October 27, 1877. Categories include Farine (flour), Grains, Légumes (vegetables), Laiterie (dairy), Volailles (poultry), Gibiers (game), Viandes (meat), and Divers (miscellaneous).

Marché aux Bestiaux

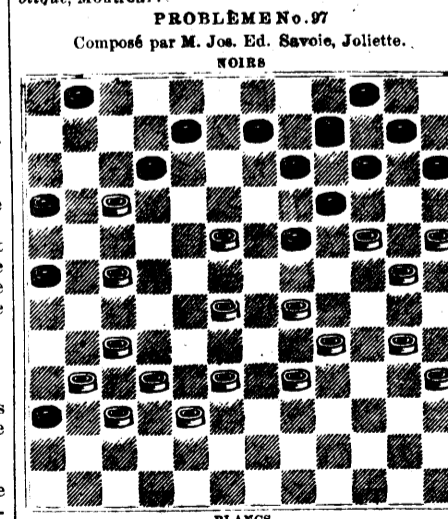
Table listing prices for various types of livestock, including beef, veal, mutton, and hogs, with prices per 100 lbs.

LE JEU DE DAMES

Les personnes qui auraient des problèmes à nous envoyer pour être publiés, devront les adresser à l'éditeur du jeu de Dames, bureau de L'Opinion Publique, Montréal.

PROBLÈME No. 97

Composé par M. Jos. Ed. Savoie, Joliette. NOIRS



Les Blancs jouent et gagnent

Solution du Problème No. 95. Table showing moves for White and Black pieces, indicating that White wins.

Solutions justes du Problème No. 95

Montréal: —A. Chartier, J. Primeau, J. C. Robillard. P. A. Sicard et Aug. Demers. Sainte-Cunégonde: Alex. Lacaille. Québec: —N. Langlois, J. Lemieux et R. Roussel.

LES ÉCHECS

Adresser les communications concernant les Échecs à M. O. Trempe, No. 512, rue St. Bonaventure, Montréal.

AUX CORRESPONDANTS

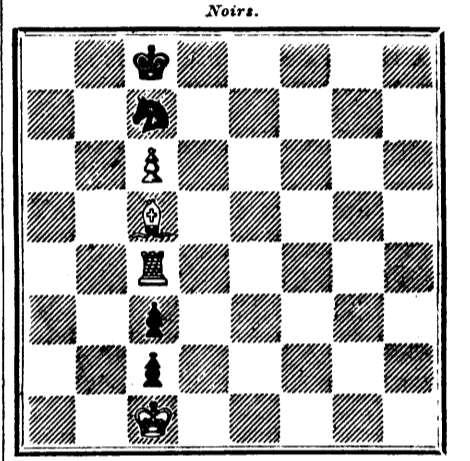
Autre solutions du problème No. 60 et 61: —M. Ls. H. Chaperon, Malbaie. Solutions justes du problème No. 62: MM. Ls. H. Chaperon, Malbaie; N. P., Sorel; J. A. Cusson, Northampton, Mass.; L. O. P., Sherbrooke; H. M., Z. Delaunais, Québec; P. O. Giroux, M. Toupin, Dr. D., J. L. P., Montréal; A. C., Saint Jean.

Le Celestial Empire, journal de Shanghai (China) vient de publier une partie d'échecs qui a été jouée par correspondance entre des amateurs de Shanghai et de Lafoe, laquelle a duré deux ans. Nos remerciements à MM. J. W. Shaw, Montréal, et N. P., Sorel, pour l'envoi de problèmes, ainsi qu'à M. T. P. Bull, du Detroit Free Press, qui a bien voulu nous adresser une copie de ce journal qui s'occupe beaucoup du jeu d'échecs.

PRINCIPES ET MAXIMES SUR LES ÉCHECS

Exigez, sans aucune miséricorde, que votre adversaire respecte tous les points de la règle, mais vous ne le pouvez raisonnablement que si vous êtes le premier à donner l'exemple. (Stratégie raisonnée.)

PROBLÈME No. 66. Composé par M. MONER, France. Noirs.



Les blancs jouent, font échec et mat en 4 coups.

SOLUTION DU PROBLÈME No. 62.

Blancs. Noirs. 1 D 5e FR 1 D prend D (A) 2 G pr D, échec et mat. (A) 1 D pr T 2 D pr T, échec et mat. 1 C 6e FR, échec. 1 D pr C 2 P pr P, échec et mat.

PROBLÈME No. 67. Composé par "B.", Saint-Liboire.

Blancs. Noirs. 1 R 1er C D 1 K 1er D 2 D 1er T R 2 F 2e R 3 T 3e R Les blancs jouent, font échec et mat en 2 coups.

SOLUTION DU PROBLÈME No. 63.

Blancs. Noirs. 1 F 6e F D 1 D ou F pr F (A) 2 D 4e R, échec 2 R pr D 3 C pr P, échec et mat. (A) 1 R 4e F ou F pr F 2 R joue

10ÈME PARTIE

Jouée il y a quelque temps à New-York dans un tournoi entre MM. Bird et Minchin.

Table showing chess moves for White and Black pieces in a game between Bird and Minchin.

Et les noirs gagnent. NOTES. (a) Ici, les blancs auraient dû roquer. (b) Un très beau mouvement. (c) La Dame est perdue dans quelques coups.

COMMENT

RENDRE LA SANTÉ et la FORCE aux faibles est une question que l'on se pose souvent. Le PHOSFOZONE est un des éléments les plus actifs du corps. S'il fait défaut, la maladie s'introduit, commençant par l'indigestion, la Perte de l'appétit, la Faiblesse, la Névralgie, le Mal de Gorge, et la Bronchite. Le PHOSFOZONE a guéri plusieurs des maladies ci-dessus alors que tous les autres remèdes avaient été impuissants. En vente par tous les pharmaciens, et préparé au Laboratoire des Propriétaires, Nos. 41 et 43, rue Saint-Jean-Baptiste, Montréal.

NAISSANCE

A Montréal, le 17 octobre dernier, Madame J. Chevalier, un fils.



SAISON DE PROHIBITION

POUR LA

TRUITE

1877.

LE PUBLIC est par les présentes informé du changement fait par le Gouverneur-Général en Conseil dans la saison de prohibition pour le sudit poisson dans la province de Québec.

"Il est défendu de pêcher, prendre, mer, acheter, vendre ou avoir en sa possession la TRUITE (Salmo Fontinalis) du 1er OCTOBRE au 31 DECEMBRE."

Toutes les personnes bien disposées sont priées de donner au Garde-Pêche local les informations et l'assistance en leur pouvoir, pour l'aider à faire exécuter les règlements ci-dessus.

Les plaignants recevront la moitié des pénalités imposées, et seront payés pour leurs frais et présence comme témoins.

Toute personne enfreignant les dispositions du règlement ci-dessus mentionné sera passible d'amende et frais, et sujette à l'emprisonnement.

Par ordre,

W. F. WHITCHER, Commissaire des Pêcheries.

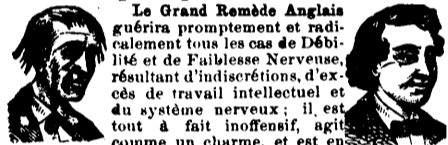
Département de la Marine et des Pêcheries, Branche des Pêcheries, Ottawa, 1er octobre 1877.—8-43-5-46.

NAPOLEON ROY MARCHAND-TAILLEUR

No. 96, RUE NOTRE-DAME, MONTREAL.

M. Napoléon Roy a constamment en mains un assortiment complet de HAUTES FAITES. Tout ordre exécuté sous le plus court délai. Aussi, MERCERIES ASSORTIES. Conditions: comptant. 8-15-26-102

Remède Spécifique du Dr. Wm. GRAY.



Le Grand Remède Anglais guérit promptement et radicalement tous les cas de Débilité et de Faiblesse Nerveuse, résultant d'indiscretions, d'excès de travail intellectuel et du système nerveux; il est tout à fait inoffensif, agit comme un charme, et est en usage depuis plus de trente ans avec un succès marqué. Prix: \$1 le paquet, ou six paquets pour \$5, par la maille franc de port. Détails complets dans notre pamphlet, que nous désirons fournir à tous franc de port. Adressez-vous à:

WM. GRAY & CIE., WINDSOR, ONTARIO, CANADA. Vendu à Montréal et en Canada par tous les Pharmaciens. 8-33-52-139

Le Dr. THAYER Oculiste & Auriste



M.D., C.D., de l'Université McGill, diplômé en médecine et accouchement du collège des apothicaires à Londres, étant revenu à Montréal après un long voyage sur le continent européen, peut être consulté tous les jours sur toutes les maladies, à sa résidence,

39 Beaver Hall Terrace.

Le Dr. THAYER guérit en un instant les personnes qui louchent, enlève la fistule lacrymale et fait cesser la cataracte; il pose aussi des yeux artificiels sans opération antérieure. 8-36-52-140

RÉCOMPENSE NATIONALE DE 10,000 francs Grande Médaille d'OR à T. LAROCHE



ÉLIXIR Fortifiant et fébrifuge, très-efficace contre les affections de l'estomac, le sang pauvre et les mauvaises fièvres intermittentes ou anciennes, etc.

Paris, 22, rue Drouot, et les pharmacies. Méts: à Montréal, A. DELAU; à Québec, BRASSARD, pharm. DÉPÔTS: — A. DELAU, 196, RUE NOTRE-DAME (Compagnie d'Importation des Spécialités Pharmaceutiques françaises), ET LES PRINCIPALES PHARMACIES.

AU CLERGE

LE PROTESTANTISME jugé et condamné par les protestants. Avec le double compte-rendu d'une discussion publique entre l'auteur et un ministre. Par M. L'ABBÉ GUILLAUME, Curé de St. André d'Ottawa.

Approuvé et recommandé par Mgr. l'Évêque d'Ottawa. 500 pages 8vo.—impression de luxe—broché.....\$1.00 Le même par la poste.....\$1.20

S'adresser à

LA CIE. BURLAND-DESBARATS, 5 et 7, Rue Bleury, Montréal

"L'INTENDANT BIGOT," PAR JOSEPH MARMETTE.

Brochure de 94 pages grand 8vo. Prix: 25 Centims Une remise libérale est faite aux Libraires et aux Agents S'adresser à

LA CIE. BURLAND-DESBARATS, 5 et 7, Rue Bleury, Montréal

LES OVULES SUÉDOIS Seul remède efficace et agréable.

Personnes désireuses de guérir vite et bien: Urines irritées, Gravelle, Calculs, Boursiers de la vessie et des reins, Écoulements, Rétrécissement, etc., prendront tout de suite les

A Paris: Ph^o COLOMER, 103, rue Montmartre.—Agent pour le Canada: A. DELAU

DÉPÔTS: — A. DELAU, 196, RUE NOTRE-DAME (Compagnie d'Importation des Spécialités Pharmaceutiques françaises), ET LES PRINCIPALES PHARMACIES.



Province de Québec, Département de l'Immigration du Gouvernement.

Les personnes qui auraient besoin de Fermiers, Artisans, Serviteurs et autres, devront s'adresser à

B. IBBOTSON,

Agent de l'Immigration du Gouvernement 8-20-26-115 No. 19, rue St. Bonaventure.

ABEL PILON & Cie.

33, RUE DE FLEURS, PARIS.

Credit Litteraire & Musical,

POUR L'ACQUISITION DE LA MUSIQUE ET DES LIVRES.

Fourniture immédiate des meilleurs ouvrages de LITTÉRATURE, DROIT, SCIENCES, BEAUX-ARTS, etc., etc., ainsi que des publications MUSICALES des principaux éditeurs de Paris.

Mode de crédit pour tous les ouvrages du Catalogue Abel Pilon & Cie.

Toute demande jusqu'à vingt piastres est payable en piastre par mois, et, au-dessus de cette somme, le paiement mensuel est égal au vingtième du montant de la facture.

Frais de douane et de transport payables à l'arrivée des ouvrages. S'adresser à

M. E. DANSEREAU,

17, CÔTE ST. LAMBERT, MONTRÉAL,

Agent de MM. Abel Pilon & Cie., de Paris, pour la Puisseance du Canada.

VOIR LES CATALOGUES ET SPÉCIMENS 8-11-52-98.

AVIS AUX CULTIVATEURS.

A. BEUCHEMIN & CIE.

MANUFACTURIERS DE

Moulins à Battre

Nous avons l'honneur de vous informer qu'ayant acheté de M. Page, manufacturier de Moulins à Battre, qui se retire des affaires, tous ses patrons et modèles; nous profitons de cette occasion pour vous avvertir de venir à notre établissement lorsque vous aurez besoin de quelques morceux pour réparer vos Moulins à Battre, Faucheuses et Râteaux, et de plus, que nous avons à notre boutique une grande quantité de Moulins à Battre, Faucheuses, Râteaux, que nous vendons à très-bas prix et à des conditions faciles.

A. BEUCHEMIN & CIE.

MANUFACTURIERS DE

MOULINS A BATTRE

304 ET 304 1/2, RUE CRAIG, MONTRÉAL.

8-30-17-137



MOULIN A VENT AUTOMATIQUE D'HALLADY

POUR POMPER L'EAU SUR LES FERMES, SUR LES CHEMINS DE FER, ETC.

C'est le Moulin à vent le plus économique, en égard au pouvoir, au fini et aux matériaux qui entrent dans sa construction, et l'on garantit entière satisfaction. Demandez le Catalogue illustré et la Liste des Prix.

CHARLES GARTH & Cie

Dominion Metal Works, 536 à 542, RUE CRAIG.

ANTI-GOUTTEUX BOUBÉE SIROP VÉGÉTAL DÉPURATIF spécial, autorisé, présenté à l'Académie de Médecine de Paris et breveté en 1840. Ordonné depuis plus d'un demi-siècle par les plus célèbres Médecins de Paris et de tous les pays comme un remède infailible contre: GOUTTE ET RHUMATISMES. Soulage instantanément les douleurs et guérit radicalement. Agent pour le Canada, et nos Photos. DÉPÔT GÉNÉRAL: 4, rue de l'Épiqueur, PARIS.

DÉPÔTS: — A. DELAU, 196, RUE NOTRE-DAME (Compagnie d'Importation des Spécialités Pharmaceutiques françaises), ET LES PRINCIPALES PHARMACIES.

LA POUDRE ALLEMANDE SURNOMMÉE

THE COOK'S FRIEND

NE FAILLIT JAMAIS ET EST

Vendue chez tous les Epiciers respectables. 8-19-52-112



COLLEGE MILITAIRE DE KINGSTON.

Les Examens Semi-Annuels pour les candidats à l'admission comme cadets au Collège Militaire, auront lieu aux Quartiers-Généraux des Districts Militaires dans lesquels ces candidats résident, le 3 Juillet et le 18 Décembre prochains (1877).

Tous les renseignements nécessaires peuvent être obtenus sur demande à l'Adjudant-Général à Ottawa, ou aux Députés-Adjudants-Généraux des Districts Militaires. Les demandes pour admission doivent être adressées à l'Adjudant-Général au moins un mois avant la date de l'examen.

(Par ordre) W. POWELL, Colonel, Adjudant-Général,

Quartiers-Généraux, Ottawa, 11 avril 1877. 8-182-6-116



PROVINCE DE QUÉBEC.

CHAMBRE DU PARLEMENT.

BILLS PRIVÉS.

LES personnes qui se proposent de s'adresser à la LÉGISLATURE de la Province de Québec, pour obtenir la possession de BILLS PRIVÉS ou LOCAUX, portant concession de privilèges exclusifs ou de pouvoirs de Corporation pour les fins commerciales ou autres, ou ayant pour but de régler des arpentages ou définir des limites, ou de faire toute chose qui aurait l'effet de compromettre les droits d'autres parties, sont par les présentes notifiées que, par les règles du Conseil Législatif et de l'Assemblée Législative respectivement (lesquelles règles sont publiées au long dans la "Gazette Officielle de Québec,") elles sont requises d'en donner UN MOIS D'AVIS) spécifiant clairement et distinctement la nature et l'objet de la dite demande, dans la "Gazette Officielle de Québec," en anglais et en français, et aussi dans un journal anglais et dans un journal français publiés dans le district concerné, et de remplir les formalités qui y sont mentionnées. Le premier et le dernier de tels avis devant être envoyés au Bureau des Bills Privés de chaque Chambre. Et toute personne qui fera application, devra, sous une semaine de l'apparition de la première publication de tels avis dans la "Gazette Officielle," adresser une copie de son bill, avec la somme de cent piastres, au Greffier du Comité des Bills Privés. Toutes pétitions pour BILLS PRIVÉS doivent être présentées dans les "deux premières semaines" de la session.

BOUCHER DE BOUCHERVILLE,

Greffier du Cons. Lég.

G. M. MUIR,

Greffier de l'Ass. Lég.

Québec, 23 janvier 1877 8-20-4f-1

MANUFACTURE DE VINAIGRE

DE MONTREAL,

No. 41, RUE BONSECOURS.

PRIX A L'EXPOSITION

DU CENTENAIRE

A PHILADELPHIE

ET PREMIER PRIX A LA DERNIERE EXPOSITION

DE MONTREAL.

Certificat des hommes les plus compétents constatant que ce Vinaigre est l'un des meilleurs Vinaigres du monde entier.

MICHEL LEFEBVRE, Propriétaire

8-20-52-118

FAITES USAGE

DU SIROP EXPECTORANT,

DE L'ELIXIR TONIQUE

et du SIROP DES ENFANTS du

Dr. J. EMERY CODERRE.

64, RUE ST. DENIS, Coin de la RUE DORCHESTER

A vendre chez tous les Pharmaciens.

\$100 par mois réalisés en vendant notre livre à copier les lettres, qui n'exige ni presse ni eau. Envoyez une estampille pour un circulaire. Argent remboursé. A. ELKIN, Chambre 11, No. 46, Church St., Toronto. 8-18-52-109

ÉCOLE DE NAVIGATION DU GOUVERNEMENT DE QUÉBEC.

Cette école sera ouverte le premier février prochain dans l'édifice de l'Assemblée Législative, sous la direction de William C. Seaton, écuyer, professeur de navigation, et ex-professeur de navigation de la Société de Marchands Aventuriers de Bristol, Angleterre.

Les termes seront comme suit: L'école sera ouverte tous les jours pendant l'année, (excepté depuis le premier juillet jusqu'au dernier août), depuis neuf heures du matin jusqu'à quatre heures de relevée.

Les samedis, elle se fermera à midi. Le programme des études sera le suivant:

PREMIER COURS.

Pour la préparation des aspirants aux certificats de capacité de capitaine ou de contre-maître, accordés après un examen satisfaisant, par le Bureau des Examineurs de la Puisseance du Canada. Ce cours comprendra l'emploi des logarithmes; la navigation proprement dite; la manière de faire le point; trouver la latitude par la hauteur méridienne du soleil, d'une étoile, par une hauteur de circumméridienne du soleil; trouver la longitude par le chronomètre; la variation et la déviation de la boussole par une amplitude, par l'azimut; trouver le temps de la haute marée; la correction des sondages; faire des observations pour former une table des déviations de la boussole, son explication et aussi le tracé et l'usage du diagramme de Napier, l'usage des cartes-marines, des instruments; les règlements concernant les bâtiments en route, et tous les autres sujets compris dans l'examen de vive voix que les aspirants ont à subir devant le Bureau des Examineurs de la Puisseance.

DEUXIÈME COURS.

Une étude plus étendue de la navigation pratique et de l'astronomie nautique. Trouver la latitude par la hauteur méridienne de la lune, des étoiles circumpolaires, par une hauteur méridienne de la polaire, par deux hauteurs d'un corps céleste (métodes de Sumner et de Ivory); trouver la longitude par deux hauteurs, par les distances lunaires, régulariser le chronomètre par des hauteurs égales, l'emploi de l'horizon artificiel; les lois des tempêtes, etc., etc.

TROISIÈME COURS.

Partie théorique.

Etudes mathématiques des différentes règles et formules, en usage dans la science nautique.

Les honoraires d'entrée seront de \$15 pour ceux qui étudieront dans le but d'obtenir le certificat de contre-maître devant le Bureau des Examineurs de la Puisseance du Canada, et de \$20 pour ceux qui étudieront pour passer comme capitaines; et les étudiants qui auront payé leurs honoraires d'entrée, auront droit de suivre les cours de l'école, sans aucune autre charge, en aucun temps, jusqu'à ce qu'ils aient obtenu leurs brevets devant le Bureau des Examineurs de la Puisseance.

S'il est établi des examens extraordinaires devant le Bureau des Examineurs de la Puisseance, la préparation à ces examens extraordinaires des aspirants, qui auront suivi les cours de l'école, sera gratuite.

Le directeur de l'école fera tous les mois, à l'Honorable Secrétaire-Provincial, un rapport montrant le nombre et les progrès des élèves, et aussi le nombre des candidats de l'école qui auront subi, avec succès, leurs examens devant le Bureau des Examineurs de la Puisseance, pour des certificats de capitaines ou de contre-maîtres.

Ceux qui désireront entrer à l'école en feront la demande au Secrétaire-Provincial, ou à W. C. Seaton, écuyer, à Québec.

Par ordre,

J. A. CHAPLEAU,

Secrétaire de la Province de Québec. 8-20-4f-110

ON SE DEMANDE OÙ EST LE JOLI MAGASIN DE MODES

ET DE MARCHANDISES DE GOUT

qu'il y avait sur la rue Ste. Catherine près de la rue Jacques Cartier; eh! bien, mesdames, vous n'avez qu'à vous rendre au No. 573, rue Ste. Catherine, entre les rues Montcalm et Wolfe, à l'enseigne du Chapeau Rouge, et vous y trouverez un assortiment complet de toutes espèces de marchandises, spécialement dans les modes importées directement d'Europe. Chapeaux garnis gratis

JOS. ROY,

573, RUE STE. CATHERINE,

A l'Enseigne du Chapeau Rouge. 8-15-54-10

A. GELINAS, AVOCAT, No. 44, Rue St. Vincent (en face de l'Hôtel Richelleu), Montréal.

EM. TERQUEM

Commissionnaire en Marchandises

(Es-représentant des Éditeurs Français à l'Exposition de Philadelphie)

2, BOULEVARD POISSONNIERE, PARIS

a le plaisir d'informer messieurs les Libraires et Négociants du Canada, qu'il se charge de tous leurs achats sur la place de Paris, soit en livres ou tous autres articles. Il serait heureux de répondre à toute demande de renseignements.

Il sollicite également la faveur des ordres des membres du Clergé pour les fournitures des Institutions catholiques. Les commissions remises seront l'objet d'une attention la plus scrupuleuse. 8-20-52-116

L'OPINION PUBLIQUE est imprimée aux Nos. 5 et 7, rue Bleury, Montréal, Canada, par la COMPAGNIE DE LITROGRAPHIE BURLAND-DESBARATS.